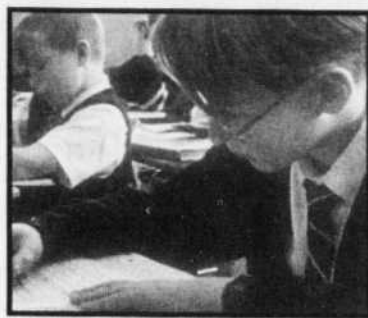


LE DEVOIR

Éducation

ÉCOLES PRIVÉES



Privé ou public

La question du choix de l'école se pose quand arrive le temps des études secondaires. Encadrement, discipline, suivi, responsabilité, autonomie: les mots utilisés pour justifier l'option retenue témoignent des valeurs familiales défendues.

Page 2



Benoît Lauzière

Bastion de l'élitisme? L'enseignement collégial privé et subventionné est loin de ce mythe. Les batailles de ce secteur de l'enseignement pour maintenir sa place dans le réseau éducatif, bien au-delà des considérations financières. Les mots d'ordre sont qualité et dynamisme.

Page 5

La chose ne pourrait être dite plus crûment. Laissons parler Emile Robichaud, ancien directeur d'école publique devenu un transfuge au privé: «Comment se fait-il qu'une bonne partie des gens qui nous potassent toutes sortes de réformes se soient réservés pour eux de bonnes institutions? Prenons un exemple. En traçant à partir d'Outremont un cercle d'environ un mille de diamètre, on s'aperçoit que les cinq bonnes écoles qui existaient avant la création du système public de 1964 sont toujours là. Je veux dire Brébeuf, Stanislas, Notre-Dame, Marie-de-France et Jésus-Marie. Les gens qui ont les moyens, pécuniaires et autres, se conservent pour eux de telles institutions. Mais, pour le parent ordinaire qui habite Hochelaga-Maisonneuve et qui réclame ce genre d'école, on lui indique d'aller se battre au conseil d'établissement.»

Un tel propos est d'ailleurs récurrent. Au temps de toutes les réformes que subit ou qui bonifient (c'est selon) le système scolaire québécois, le propos populaire et médiatique informe des endroits où les divers ministres et premiers ministres envoient pour fins éducatives leur progéniture. Le résultat apparaît d'ailleurs toujours identique, indépendamment des partis au pouvoir: l'école privée est le lieu retenu.

Qu'est-ce à dire? Rien, pourrait-on rétorquer, quand on sait que le réseau privé compte pour 10 % des places de tout le réseau scolaire du Québec, ce qui démontre que la fréquentation de ces maisons d'enseignement rejoint de larges pans de la société.

Double réseau

La petite histoire pourrait cependant être utile. Elle explique qu'il y a deux ans à peine, le nouvel arrivé à l'Éducation, le ministre Legault, pouvait affirmer que «le Québec bénéficie de la performance de deux réseaux, l'un public, l'autre privé». 1964 est une date récente où fut décrétée une démocratisation de l'enseignement pré-universitaire, avec pour conséquence la multiplication des lieux et du nombre de places. De grandes institutions, jusque-là religieuses, furent incorporées à ces nouveaux collèges d'enseignement général et professionnel quand d'autres, surtout si la communauté comptait une congrégation suffisante, furent maintenues. Saint-Laurent devint ainsi cégep, Brébeuf demeura Brébeuf et l'UQAM récupéra Sainte-Marie. Cette histoire montréalaise ne dit pas tout, mais elle explique une bonne part de la réforme de l'époque. Ajoutons à cela le fait que le réseau des séminaires devint public, et tel est le fondement de la situation actuelle.

Un réseau populaire fut ainsi créé, à coûts moindres pour les étudiants et avec un défi lancé aux enseignants et dirigeants des nouvelles institutions: souvent de nouvelles approches pédagogiques furent initiées, parfois dans le fouillis, mais normalement avec enthousiasme. Les vieux collèges s'appuyèrent par contre sur la tradition qui les justi-

fiait, demeurant «classiques», s'affichant humanistes: il n'était point question pour eux de rompre avec leur héritage. Ils conservaient, et conservent encore, une volonté d'encadrement, non seulement des enseignements, mais aussi des élèves, comme au temps des doubles préfets, celui des études et de discipline.

La force de l'encadrement

Pour le parent qui fut éduqué dans un tel système, une telle continuité rassure. Le fait qu'il paie, et selon lui à prix fort, lui donne aussi un pouvoir patronal: celui de demander des comptes à qui a la charge de son enfant.

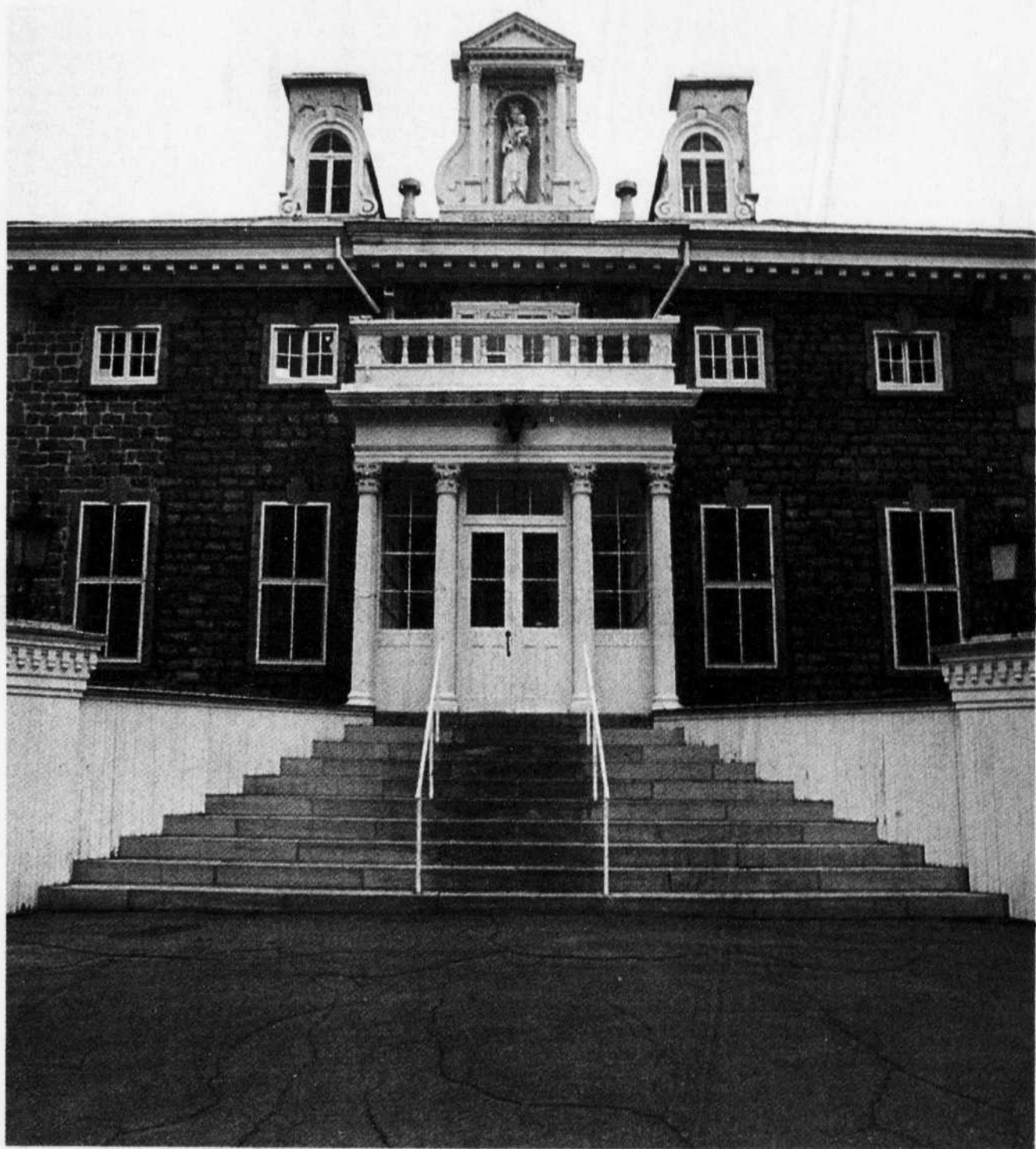
Le succès des écoles privées s'explique d'ailleurs souvent par la qualité de cet encadrement, par le fait qu'à la différence des cégeps, le parent est partie prenante de l'institution. Il sait aussi que le temps d'enseignement, de la présence directe de l'étudiant avec son professeur, est aussi augmenté, obligeant ainsi à une performance accrue. Encore en 2001, un étudiant du Collège Stanislas, en terminale, soit la dernière année de cégep, reçoit un horaire qui compte déjà, selon l'orientation choisie, jusqu'à 38 heures de cours/semaine. Pour plusieurs, cela est l'indice d'un enseignement de qualité.

Que peut répondre à cela le public, lui qui eut longtemps à vivre avec un système universel, normalisé, comptabilisé, pour qui toute augmentation de tâche se répercutait sur tout le réseau (démocratie oblige et disparité régionale impose)? De plus, ce réseau public doit non seulement accueillir tout étudiant, mais lui fournir un enseignement de même qualité, indépendamment de son dossier scolaire.

Pire encore, ces nouveaux collèges n'ont pas encore le lustre des vénérables institutions. En éducation, à moins d'être arrivé au niveau supérieur, l'attrait du neuf compte peu face au «poids des ans». Pour le parent, s'entend, lui qui à la maison s'oppose souvent à ce que les médias électroniques imposent.

Il est peut-être possible de questionner la culture des institutions, mais il est toutefois difficile de nier l'attrait qu'elle exerce. En éducation, les vieux murs auront toujours un aspect rassurant.

Normand Thériault



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

de Culture l'institution

RÉSEAU

349 institutions

Page 3

Collèges non subventionnés

Page 4

Examens d'entrée

Page 6

ENSEIGNEMENT

Activités parascolaires

Page 7

Réforme du secondaire

Page 8

140 ans de carrière

Page 9

FORMATION

École supérieure

de danse

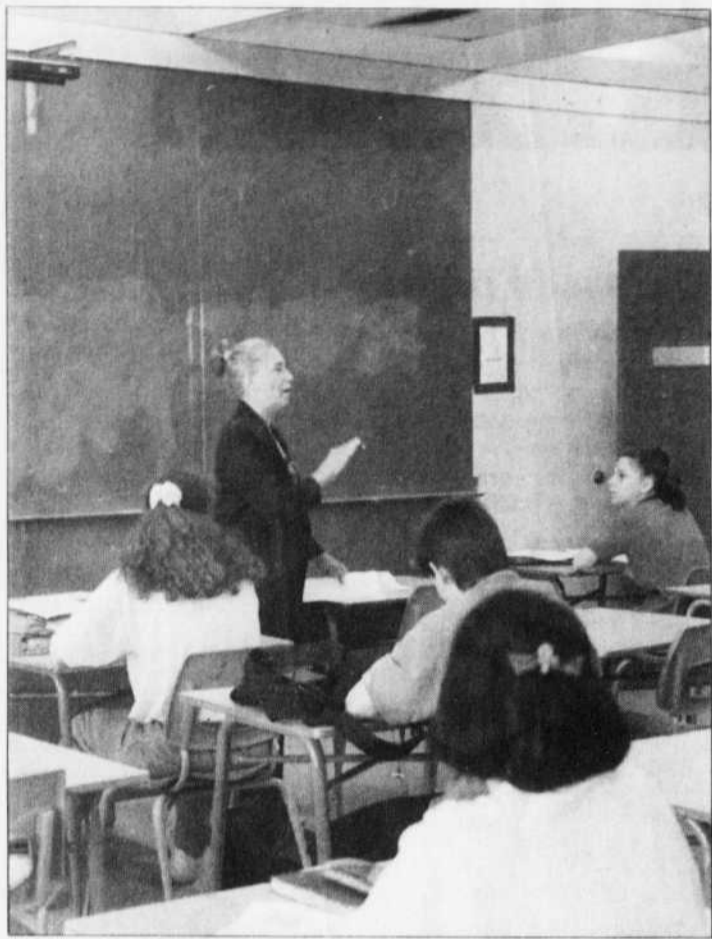
Page 10

• ÉCOLES PRIVÉES •

Options parentales

Le privé ou le public ?

Des parents s'expriment quant aux raisons de leurs choix



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Des parents disent choisir l'école privée pour les valeurs sociales de politesse, de bienséance et de respect qu'elle encourage, ainsi qu'un environnement qui ressemble au milieu familial

La question du choix de l'école se pose quand arrive le temps des études secondaires. Encadrement, discipline, suivi, responsabilité, autonomie: les mots utilisés pour justifier l'option retenue témoignent des valeurs familiales défendues.

JOHANNE LANDRY

« Lorsque notre aînée a atteint l'âge du secondaire, raconte Céline Rousseau, nous nous sommes questionnés, puis nous avons opté pour l'enseignement privé. Financièrement, nous pouvions l'assumer. Comme j'avais la chance de pouvoir choisir, je suis allée selon ce que pensais être le mieux pour elle. »

Mme Rousseau est mère de deux enfants, Anne-Catherine et Maxime, aujourd'hui âgés de 19 et 16 ans. Ils ont fréquenté l'école publique au primaire, une expérience heureuse et satisfaisante. « À la polyvalente, poursuit Mme Rousseau, je craignais que ce soit différent. » Lorsqu'elle énumère les raisons qui ont fait pencher la balance en faveur du privé, Céline Rousseau mentionne l'encadrement, la discipline et le suivi. « L'adolescence est une période où le jeune se cherche, alors, comme parent, il est parfois difficile de garder le contrôle. Une institution où l'encadrement et la discipline sont très présents m'apportait de l'aide pour poursuivre leur éducation à l'extérieur de la maison. Dans un collège privé, dès que les notes ne sont pas à la hauteur, nous recevons un appel. Il faut

prendre action, et vite. Mais nous ne sommes jamais laissés seuls, direction et professeurs nous offrent un soutien. Tout est là pour que le jeune se reprenne. »

Ce qu'appuie sa fille Anne-Catherine Farley: « Arrive un moment où les cours de mathématiques deviennent difficiles. Tous les soirs, nous avions deux professeurs à notre disposition. Nous pouvions faire nos devoirs avec eux. »

À l'époque où Marie-Sophie a fréquenté l'école, Solange Côté et son conjoint étaient tous deux des professionnels très occupés. « L'école privée, confie Mme Côté, nous offrait un encadrement en dehors des heures régulières de cours, pour le dîner, les études et les activités parascolaires. Donc, des préoccupations en moins pour nous. »

Solange Côté poursuit: « Nous avons choisi l'école privée pour la qualité de l'instruction et de l'éducation. Selon moi, lorsque nous payons pour recevoir un service, la règle générale, comprise de part et d'autre, est que nous sommes en droit d'exiger plus et que nous allons nous impliquer davantage, question d'en recevoir pour notre argent. Ce qui amène des relations plus étroites entre parents, enseignants et direction. » À l'école privée, Mme Côté dit avoir

trouvé pour sa fille (maintenant adulte et professionnelle dans le domaine de la santé) des valeurs sociales de politesse, de bienséance et de respect, ainsi qu'un environnement qui ressemblait au milieu familial. « Marie-Sophie est fille unique et autour de nous il y avait peu d'enfants. Au collège privé, elle était entourée d'une grande famille et d'amies. Elle considère le privilège d'avoir fréquenté des établissements privés comme un héritage. Ma mère et moi-même avions également étudié au couvent des Ursulines. »

Autonomie et liberté

« Mes enfants fréquentent l'école publique parce que cela correspond aux valeurs en lesquelles je crois fermement », affirme Constant Saint-Pierre, père d'Andréanne, 14 ans, secondaire II et d'Alexandre, 6^e primaire. « J'ai étudié à l'école publique, témoignait-il, et je me suis rendu compte que si tu veux, tu peux. Les ressources sont là, à chacun de les prendre. »

Autonomie et liberté figurent en tête de liste des valeurs que prône M. Saint-Pierre pour tous les membres qui composent sa cellule familiale recomposée (cinq enfants). « Je les laisse tous faire leurs propres expériences, expose-t-il. Je leur dis: fonce et si tu tombes, tu verras ce que ça fait. C'est le même phénomène que l'on retrouve à l'école publique et sur le marché du travail. Et plus ils sont placés rapidement face à leurs res-

ponsabilités et aux conséquences de leurs actes, plus vite ils développent leur autonomie. Moi, un père poule, je n'en veux pas pour mes enfants. Les connaissances, la discipline, les valeurs humaines, ils vont les trouver aussi à l'école publique sans que j'aie à payer plus cher. Il faut cependant les rendre conscients qu'il leur appartient d'aller les chercher. »

Andréanne souhaitait pourtant fréquenter l'école privée. « Mes cousines et mes amies plus vieilles que moi y allaient, dit-elle, elles m'en disaient le plus grand bien. » Le passage au secondaire a constitué un moment de grande insécurité pour sa fille, se rappelle Constant Saint-Pierre: « Elle nous répétait qu'elle ne voulait pas être mêlée avec les cheveux verts ou oranges. » Andréanne poursuit: « J'étais une petite fille du primaire qui n'avait jamais vu une école secondaire. J'imaginai que le monde s'habillait tout croche et se teignait les cheveux de toutes les couleurs et je ne me voyais pas dans ce milieu-là. » L'adolescente reconnaît aujourd'hui que cette perception était exagérée. « Je suis contente d'être à l'école publique, confirme-t-elle. Si nous déménagions et que j'avais à refaire le choix, je choiserais encore le système public. À la condition que ce soit une bonne école, car toutes ne sont pas égales et certaines ont fort mauvaise réputation, selon la jeune fille. Il y a des endroits où, plutôt que de demander comment tu t'appelles, on t'aborde en te disant: fumes-tu du pot? »

La clé de la réussite!

Le Collège Sainte-Anne

Fondé en 1861, le Collège Sainte-Anne offre aux filles et aux garçons un encadrement respectueux et une formation rigoureuse, largement ouverte sur le monde d'aujourd'hui, favorisant ainsi le développement et l'épanouissement de chacun.

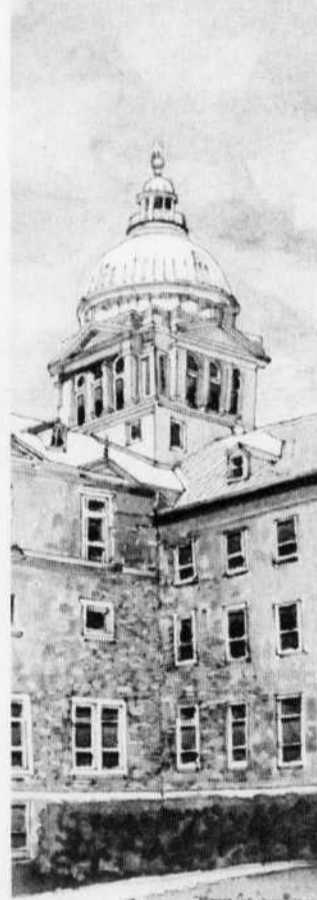


Salle d'étude ultra moderne



400 nouveaux ordinateurs

Plus de 60 activités au CACSA



« Plus un arbre enfonce ses racines dans le sol, plus il a de chances de grandir, de s'élever dans l'air et de produire des fruits »

Bienheureuse Marie-Anne Blondin

FONDATRICE DE LA CONGRÉGATION DES SOEURS DE SAINTE-ANNE

Collège Sainte-Anne DE LACHINE



La clé de la réussite!

Des avantages de part et d'autre

À l'école privée, estime Céline Rousseau, ses enfants ont acquis une bonne méthode de travail, une pensée structurée et une orthographe soignée. Elle a aussi apprécié l'imposition d'un costume obligatoire qui a éliminé les interminables questionnements matinaux sur les vêtements à porter. « Je souhaite à tous les parents d'ados de vivre ça », ajoute-t-elle. Anne-Catherine abonde dans le même sens: « Il n'y a pas de clique, personne ne te juge sur la façon dont tu t'habilles parce que tout le monde est pareil. C'est plus facile de faire sa place au sein du groupe. » Parmi les autres valeurs qu'elle retire de son passage au collège privé, Anne-Catherine mentionne une culture personnelle plus poussée ainsi qu'une règle de politesse qui se perd: celle de vouvoyer les personnes que l'on connaît peu.

Une ouverture sur le monde, sur les arts, la peinture et l'histoire, ajoute Solange Côté, outre la qualité de l'éducation dont elle a parlé plus avant.

Parmi les tenants de l'éducation publique, Constant Saint-Pierre insiste sur l'encouragement à l'autonomie et à la responsabilisation qui reflètent exactement ce que sera le milieu du travail.

Andréanne Saint-Pierre, pour sa part, ne souhaiterait pas se voir imposer un code vestimentaire: « J'apprécie la liberté de m'habiller comme je le veux parce que c'est également une façon de m'exprimer. »

Claude Desnoyers, père d'un bambin de 8 ans, ajoute: « Il se fait des choses extraordinaires au public. De plus en plus, les commissions scolaires diversifient l'offre de services et instaurent des projets intéressants comme l'école internationale, le sport-étude, l'anglais intensif ou la musique. »

ÉDUCATION

ÉCOLES PRIVÉES

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ

PAR LE DEVOIR

Responsable

NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9^e étage.

Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333

redaction@ledevoir.com

FAIS

CE QUE DOIS

PORTES OUVERTES

EXAMENS D'ADMISSION

LE DIMANCHE
14 OCTOBRE 2001

DÈS 13 H

l'accueil se termine à 15 h 30

LES SAMEDIS
27 OCTOBRE ET
3 NOVEMBRE 2001

DE 8 H 30 À 12 H

1 250, boulevard Saint-Joseph, Lachine (Québec) H8S 2M8

514 637-3571

www.college-sainte-anne.qc.ca

• ÉCOLES PRIVÉES •

Réseau privé

Un héritage et des valeurs à préserver

Le Québec compte 349 établissements scolaires privés

Émile Robichaud, ex-directeur d'une école publique, est catégorique: «Comment se fait-il qu'une bonne partie des gens qui nous potassent toutes sortes de réformes se soient réservés pour eux de bonnes institutions?» Pour lui, le meilleur enseignement, c'est le privé qui le donne. Apologie d'un système justifié par les valeurs humanistes qu'il propose.

RÉGINALD HARVEY

À la grandeur du territoire, il y a maintenant au Québec autour de 274 écoles privées de niveaux primaire et secondaire, dont 172 sont subventionnées dans une proportion de 55 à 60 % par le ministère de l'Éducation. Au collégial, il existe 75 milieux de formation privés, dont 25 reçoivent des subventions. De 1993 à 1999, le nombre d'établissements a grimpé dans l'ensemble de plus de 7 %, passant de 325 à 349.

Quelque 115 000 enfants fréquentent le privé alors que le système public en accueille autour de 1,2 million. La clientèle du privé est demeurée à peu près stable en 2000-2001 dans les différentes régions administratives, sauf en Montérégie et à Montréal-Centre où elle a fait des bonds respectifs de plus de 7 et de 4 %.

Le financement global prévu pour le réseau de l'enseignement privé atteint 313 M \$ en 2001-2002. La majeure partie de ce financement est distribuée sous la forme d'un montant versé par élève. À chaque élève du préscolaire, le ministère de l'Éducation verse cette année 2772 \$. Pour l'enseignement primaire, la somme est de 2372 \$ et au secondaire de 3286 \$. Pour les établissements agréés à des fins de subvention, le montant maximal de la contribution financière réclamée pour un élève ne doit pas dépasser le montant de base alloué par le ministère pour ce même élève.

Le réseau actuel des écoles et des collèges privés s'est forgé en bonne partie autour d'institutions religieuses qui ont gardé leurs portes ouvertes après la création du ministère de l'Éducation et

l'entrée en vigueur du système d'éducation public en 1964. Les communautés se sont par la suite graduellement retirées du champ de l'éducation face à la pénurie endémique de relève à laquelle elles ont eu à faire face dans l'ensemble des régions au cours des 30 dernières années. Par conséquent, elles ont le plus souvent abandonné les droits qu'elles détenaient sur différents établissements privés, ceux-ci ayant été pris en charge par des corporations laïques qui les gèrent aujourd'hui.

La Loi sur les écoles privées

Professeur à la faculté d'Éducation de l'Université Laval, Jean Plante situe de la sorte l'existence légale de l'école privée dans le cadre de la révolution tranquille et de l'avènement du système d'éducation public: «La loi comme telle, qui a tranché le *naud gordien*, a été adoptée en 1968. À ce moment-là, on a voté une loi qui disait que les institutions privées pouvaient recevoir des subventions parce qu'autrement, celles-ci crevaient littéralement. Deuxio, toujours à la même époque, le réseau public était alors en chantier et il était incapable de tout absorber. Les polyvalentes d'aujourd'hui ont été construites entre 1964 et 1972, les cégeps en 1967 et l'Université du Québec en 1970.»

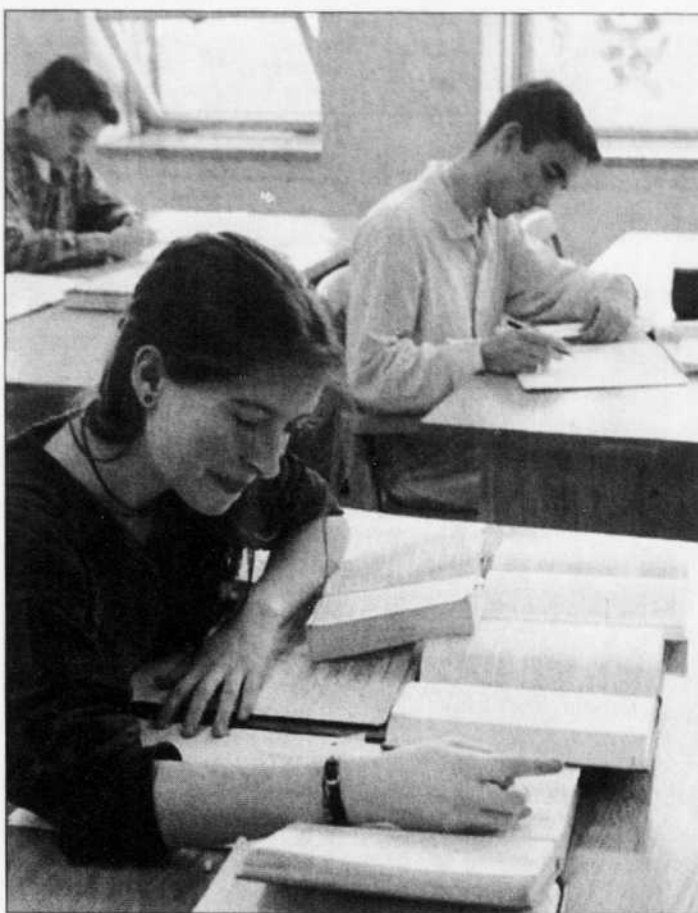
L'État a alors donné un cadre au réseau privé. «Celui-ci s'est rendu compte de deux choses. Premièrement, il n'y avait plus un nombre aussi imposant de gens qui travaillaient gratuitement. Simultanément, il y a eu une décroissance de la participation religieuse en raison d'une diminution du nombre des vocations, comme on

disait dans le temps», fait également ressortir le professeur. Il signale aussi le phénomène suivant: «Selon une étude syndicale, il semblerait qu'il existe plus d'écoles privées au Québec que partout ailleurs au Canada. Si on se tourne du côté anglophone, on s'aperçoit que ces derniers ont privilégié durant toute leur existence sur le territoire québécois le système public, soit l'école secondaire qui conduisait à McGill.»

Les parents en quête de valeurs

Émile Robichaud a occupé des postes de direction d'écoles durant 27 ans dans le secteur public. Fondateur et directeur de l'école secondaire Louis Riel, il a conduit les destinées de cet établissement à caractère public en empruntant les façons de faire du privé. Il préside aujourd'hui le conseil d'administration de l'un des plus importants collèges privés de la région métropolitaine, celui de Laval. En compagnie de Gary Caldwell, membre dissident de la Commission des États généraux sur l'éducation, il a aussi parcouru le Québec afin de recueillir les témoignages de parents sur l'école et ses valeurs. Ils ont publié un livre à la suite de cette tournée qui s'intitulait *Qui a peur de la liberté?*

Aujourd'hui directeur de l'Institut catholique de Montréal, pavillon Marie-Guyart, il défend toujours avec autant d'ardeur les valeurs de l'école privée. «Lors de nos rencontres, les parents nous ont dit qu'ils participaient à toutes sortes de comités depuis 20 ans et que jamais ils ne pouvaient poser les bonnes questions ou dire ce qu'ils avaient vraiment à exprimer», relate d'abord M. Robichaud. À la suite de l'écoute de ces parents, il résume ainsi la liste de leurs attentes fondamentales, au nombre de huit: «Ceux-ci déplorent l'absence de valeurs. Ils souhaitent que le milieu local ait une emprise sur l'école, que les professeurs soient évalués, que l'école enseigne à écrire et qu'elle soit un mi-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'école privée est là pour demeurer.

lieu qui civilise. Ils réclament aussi plus de stabilité et le droit au choix de l'école. Finalement, ils espèrent que l'école prime l'établissement ou que le pédagogique l'emporte sur l'administratif.»

Émile Robichaud avoue se poser une question qui le révolte profondément depuis le début de sa carrière: «Comment se fait-il qu'une bonne partie des gens qui nous potassent toutes sortes de réformes se soient réservés pour eux de bonnes institutions? Prenons un exemple. En traçant à partir d'Outremont un cercle d'environ mille de diamètre, on s'aperçoit que les cinq bonnes écoles qui exis-

taient avant la création du système public de 1964 sont toujours là. Je veux dire Brébeuf, Stanislas, Notre-Dame, Marie-de-France et Jésus-Marie. Les gens qui ont les moyens, pécuniaires et autres, se conservent pour eux de telles institutions. Mais, pour le parent ordinaire qui habite Hochelaga-Maisonneuve et qui réclame ce genre d'école, on lui indique d'aller se battre au conseil d'établissement.» Sur la question de la vision parentale, il conclut: «Les attentes des parents, on les connaît très bien. Cependant, on fait toutes ces réformes sans jamais se pencher sur celles-ci. Ce que les parents veu-

lent, c'est une école équilibrée dans laquelle on retrouve les huit valeurs dont j'ai parlé.»

L'avenir du privé et la liberté

L'école privée est là pour demeurer. Le président du Collège Laval s'exprime ainsi à ce sujet: «Je vais être méchant au point de départ. Elle sera toujours là, l'école privée, parce que les gens qui font les réformes s'arrangent toujours pour que leurs enfants n'en fassent pas les frais. Deuxièmement, c'est une question de liberté. L'école privée va exister tant et aussi longtemps qu'il y aura de la liberté. Je pense que le système scolaire privé va toujours exister parce qu'il y aura toujours dans notre société des gens assez puissants pour exiger que des écoles transmettent les valeurs des croyances religieuses sur lesquelles leur propre vie est fondée. Il n'y a rien de dramatique là-dedans, ce qui l'est, c'est que les gens qui n'ont peut-être pas les moyens de le faire se voient soustraire ce droit fondamental. Pourquoi est-ce qu'on a eu tellement peur chez nous de donner aux parents le genre d'écoles qu'ils voulaient pour leurs enfants?»

L'ex-directeur de Riel s'oppose à une conception mécaniste de l'éducation: «Je pense que l'éducation n'est pas une question de construction bloc par-dessus bloc, objectif par-dessus objectif et compétence par-dessus compétence. C'est une question de croissance et ce point est fondamental. Sur le dépliant de Louis Riel, étaient écrits ces mots de Malraux: Fais prendre conscience aux hommes de la grandeur qu'ils ignorent en eux.»

De l'avis d'Émile Robichaud et dans ce sens-là, deux types d'intervention s'imposent auprès des enfants en matière d'humanisme: «Il faut leur donner des racines et les faire plonger dans un sol riche. Jamais rien ne remplacera le contact avec les grands auteurs, avec les grandes œuvres, avec les grandes pièces de musique.»

J'enseigne...

CHANGÉONS LE MONDE!

La FNEEQ salue la qualité du travail du personnel enseignant et non enseignant de ses syndicats affiliés œuvrant au sein des établissements d'enseignement privés.



Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

<http://www.fneeq.qc.ca>

ÉCOLES PRIVÉES

Collèges non subventionnés

À prix fort

Un secteur où la clientèle a chuté de 50 %

En 1998, les collèges non subventionnés accueillent autant d'adultes recherchant une attestation d'études collégiales (AEC) que le réseau des cégeps. Depuis, chute dramatique des clientèles, car il est impossible pour ces étudiants d'obtenir de l'État une aide financière. En principe, lacunes ou non du système, le gouvernement est favorable à l'existence de ces écoles. En pratique, c'est autre chose...

MARC-ANDRÉ CÔTÉ

Dans le marché du travail du début du troisième millénaire, les exigences de formation sont sans cesse grandissantes et à ce sujet, les données parlent de façon très éloquente. Selon Emploi Québec, entre 1998 et 2000, 80 % des professions exigeaient un niveau d'études supérieures, soit de niveau collégial ou universitaire. Et comme le temps, c'est de l'argent, ceux qui retournent sur les bancs d'école veulent une formation rapide et sûre de procurer un emploi payant sans délai.

Malgré tous ces facteurs qui devraient les favoriser, les collèges privés non subventionnés sont en crise. Autorisés à offrir une formation collégiale technique de courte durée, les établissements privés non subventionnés œuvrent auprès des adultes dans des domaines fort divers comme la danse, le théâtre, la photographie, l'infographie, l'informatique et le pilotage qui coûte en moyenne 11 000 \$ par année. En dix ans, entre 1988 et 1998, leur nombre est passé de

27 à 47 et leur clientèle a plus que triplé. Ainsi, à l'automne 1998, ils accueillent 8627 adultes inscrits à temps plein dans un programme conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) contre 9184 dans les cégeps.

Baisse dramatique de la clientèle

Or, ces dernières années, la clientèle a chuté d'environ 50 %. Depuis 1998, l'accès à ces collèges s'avère plus laborieux. Le ministère de l'Éducation a retiré les bourses accordées aux élèves des collèges et plafonné à 3100 \$ par année le prêt qu'ils peuvent obtenir. En 1995-1996, 6900 étudiants des collèges privés non subventionnés avaient reçu presque 10 % (77,4 millions) des 781,7 M \$ versés par le service d'aide financière aux études. La moyenne de leurs prêts et bourses s'élevait à 14 924 \$. Une étude sur l'endettement des étudiants réalisée pour le ministère a aussi révélé que la dette moyenne des étudiants des collèges privés non subventionnés était de 17 562 \$, soit 700 \$ de

plus que la moyenne des étudiants qui détiennent un doctorat.

Les changements aux règles de prêts et bourses, combinés au fait qu'Emploi Québec n'y envoie plus de chômeurs en processus de réorientation, menacent l'existence même de ces collèges.

«Quand le Québec a repris les programmes relatifs à l'emploi, nous avons été complètement exclus du système de réinsertion à l'emploi», soutient Ginette Gervais, présidente du Conseil des collèges non subventionnés.

Pour Mme Gervais, il semble évident que le gouvernement veut freiner toute concurrence et ainsi laisser toute la place aux cégeps, à qui il permet maintenant d'offrir des programmes autofinancés à 10 000 \$ par année. Le Conseil voudrait que le gouvernement revienne à la hausse l'aide financière accordée aux personnes qui optent pour les collèges privés.

Formation de qualité

Dans son rapport présenté à l'Assemblée nationale en février 2000, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial estime qu'il faut reconnaître à sa juste valeur la contribution des établissements privés non subventionnés à la formation collégiale. En rendant public le rapport synthèse de trois opérations d'évaluation de programmes ayant touché les trois quarts de ces établissements, le président de la Commission,



SOURCE CCNS
Ginette Gervais, présidente du Conseil des collèges non subventionnés.

Jacques L'Écuyer, précise que «la majorité d'entre eux offrent une formation de qualité, voire de très grande qualité dans certains cas, ils maintiennent des liens étroits avec le marché du travail et répondent bien aux objectifs de formation d'une clientèle adulte motivée». Toutefois, certains aspects de leur fonctionnement devront être améliorés, particulièrement ce qui touche l'évaluation des apprentissages et la gestion pédagogique.

«Même si la Commission a jugé les ressources matérielles adéquates dans 70 % des programmes évalués, les situations problématiques observées demeurent trop élevées, d'autant plus que la qualité des ressources matérielles constitue, pour ces établissements, l'un des critères d'admission à l'octroi ou au renouvellement d'un permis», précise M. L'Écuyer.

Lacunes et compétences

Les lacunes le plus souvent observées touchent l'absence d'un centre de documentation, des équipements spécialisés désuets ou en nombre insuffisant ou encore des locaux exigés. Ces ressources sont essentielles pour assurer le bon fonctionnement d'un programme, son développement face aux changements technologiques et aux nouveaux besoins ainsi que l'atteinte de ses objectifs.

Afin de s'assurer que tous les établissements privés non subventionnés disposent des ressources adéquates pour offrir les services éducatifs visés par leur permis, la Commission a recommandé au ministère de l'Éducation de resserrer l'analyse d'une demande de permis et d'exiger dorénavant que l'établissement y joigne un plan quinquennal d'acquisition et de renouvellement du matériel spécialisé.

La Commission a évalué au moins un programme dans 36 des 47 établissements détenteurs d'un permis en 1998 et, dans 85 % des cas, ces programmes seraient bien adaptés aux besoins du marché du travail. À l'heure actuelle, on prépare une deuxième ronde d'évaluation qui se tiendra au début de l'année 2002.

L'évaluation des programmes offerts dans les établissements privés non subventionnés a fait ressortir de sérieuses déficiences en matière d'évaluation des apprentissages, notamment au chapitre de l'élaboration des plans de cours et des pratiques d'évaluation. En effet, les modes et instruments d'évaluation ont fait l'objet de remarques pour 70 %

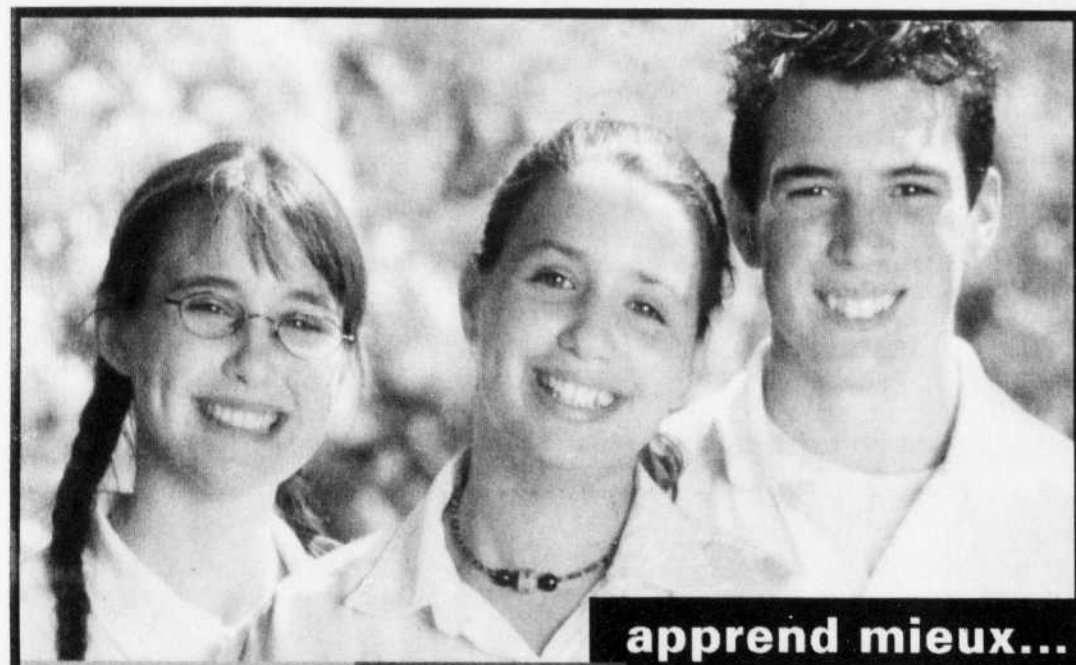
des programmes évalués et les trois quarts d'entre eux présentaient des situations nettement insatisfaisantes.

Attitude gouvernementale

Malgré ces quelques ombres au tableau, les taux de diplomation, dans près de 70 % des programmes évalués, sont supérieurs à 50 %. Environ la moitié d'entre eux atteignent même 80 % et plus. «Des professeurs compétents dans leur discipline, un encadrement personnalisé et des élèves fort motivés donnent habituellement de bons résultats. Même dans le contexte assez difficile que l'on connaît, je crois que les meilleurs collèges vont continuer à opérer et attirer une clientèle nombreuse», remarque M. L'Écuyer.

Pour Mme Gervais, la Commission est la plus grande alliée des collèges non subventionnés sur la colline parlementaire. Même si elle dit douter de la volonté politique du gouvernement du Parti québécois d'aider les collèges non subventionnés, Ginette Gervais ne doute pas que les chiffres présentés par la Commission devraient faire comprendre la réalité au ministère de l'Éducation.

«C'est inscrit noir sur blanc dans le programme du PQ qu'on veut favoriser l'enseignement privé de courte durée, affirme-t-elle. Et pourtant, on a l'impression que le gouvernement souhaite nous laisser agoniser pour favoriser les cégeps et ainsi leur envoyer notre clientèle, ce qui permettrait d'endiguer la baisse du nombre d'élèves dans le réseau collégial, significative pour des raisons démographiques à l'heure actuelle.»



apprend mieux...

Un enfant heureux

Voyez le Collège en action lors de la journée *Portes ouvertes* et obtenez des réponses à toutes vos questions. Tous les élèves de 5^e et de 6^e année ainsi que leurs parents sont les bienvenus.

PORTES OUVERTES
Dim. le 14 oct. 2001 :
de 13 h à 16 h

EXAMENS D'ADMISSION
Possibilités d'inscription à l'une des quatre séances suivantes :
• Sam. 29 sept. 2001 de 9 h à 12 h.
• Sam. 13 oct. 2001 de 9 h à 12 h.
• Dim. 21 oct. 2001 de 9 h à 12 h.
• Dim. 28 oct. 2001 de 9 h à 12 h.



COLLÈGE DUROCHER SAINT-LAMBERT

Établissement d'enseignement privé qui offre la formation secondaire complète (1^{re} à 5^e secondaire)

Tél. : (450) 671-5585

Pavillon Saint-Lambert,
375, rue Riverside, Saint-Lambert (Québec)
J4P 1B1
Brochure sur demande

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE



Établissement privé mixte
membre du réseau international des établissements
français à l'étranger
**PROGRAMMES OFFICIELS FRANÇAIS
AVEC COMPLÉMENTS QUÉBÉCOIS**

Examen d'admission

Le 17 novembre 2001

**PRÉMATERNELLE,
MATERNELLE ET PRIMAIRE**
4700, rue Fulton, Montréal H3W 1T9
(514) 735-6570 ou (514) 735-6579

SECONDAIRE ET COLLÉGIAL
4635, Chemin Queen Mary
Montréal H3W 1W3
(514) 737-1177

Internet : mariedefrance.qc.ca



Collège Regina Assumpta

depuis 1955

Tu es mon genre...



féminin
et aussi
MASCULIN

centre
culturel
et **SPORTIF**

Regina Assumpta,
que des avantages

- L'OPTION ENVOL
(Enrichissement VOLontaire)
- L'OPTION PLUS
(Activités d'enrichissement)
- L'OPTION AS
(Arts ou sports)
- L'OPTION CRATIC
(L'enseignement par projets à l'aide de micro-ordinateur)

- LA CONCENTRATION DANSE
- LA CONCENTRATION MUSIQUE
- LA CONCENTRATION VOLLEY BALL

Portes ouvertes :
14 octobre 2001
de 13 h à 16 h

Examen d'admission :
20 et 27 octobre 2001

COLLÈGE REGINA ASSUMPTA
1750 rue Sauriol Est, Montréal H2C 1X4
Téléphone : (514) 382-4121
Télécopieur : (514) 387-7825
www.reginaassumpta.qc.ca

Villa Maria

**Le monde
a besoin d'ailes**

*Le monde d'aujourd'hui a besoin
de femmes de grande valeur,
capables de relever les défis
du XXI^e siècle.*

*À Villa Maria, nous leur donnons
des racines et des ailes.*



Secteur francophone. Examens d'admission
1^{re} secondaire : le 20 octobre
1^{re} à 5^e secondaire : le 17 novembre

Secteur anglophone. Portes ouvertes
Le 14 octobre, de 13 h à 16 h

Secteur anglophone. Examens d'admission
1^{re} secondaire : le 27 octobre
1^{re} à 5^e secondaire : le 1^{er} février 2002



Collège
privé
pour filles
depuis 1854

VILLA MARIA

4245 boul. Décarie, Montréal (514) 484-4950

www.villamaria.qc.ca

• ÉCOLES PRIVÉES •

Collèges privés

Des composantes majeures du réseau de l'éducation

Le secteur privé demande à être inclus dans la concertation

Bastion de l'élitisme? L'enseignement collégial privé et subventionné est loin de ce mythe. Benoit Lauzière témoigne des batailles de ce secteur de l'enseignement pour maintenir sa place dans le réseau éducatif, bien au-delà des considérations financières. Les mots d'ordre sont qualité et dynamisme.

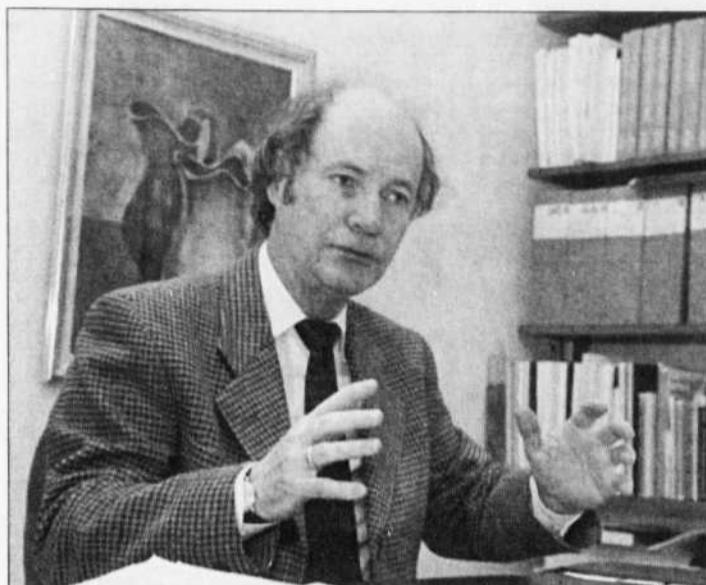
ESTELLE ZEHLER

L'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) regroupe 26 établissements proposant tant des programmes techniques que préuniversitaires. Environ 15 000 étudiants y poursuivent leur scolarité. Ces établissements privés se sont qualifiés pour un financement public. Toutefois, ce financement étant inférieur à celui des collèges publics, il est de l'ordre de 80 % environ, des frais de scolarité sont exigés. Benoit Lauzière, secrétaire général de l'ACPQ précise: «Du fait de la variété des programmes, les étudiants proviennent d'horizons variés tout comme de milieux sociaux très différents. Il y a autant d'étudiants, sinon plus, qui ont recours au système de prêts ou de bourses d'études. L'image du privé réservé à une élite est un mythe.» Ces établissements, bien que privés, sont assujettis aux mêmes régimes pédagogiques, obligations et exigences de rendement que le secteur public.

L'une des particularités de ces collèges privés est peut-être l'injonction inconsciente de réussite qui leur est faite. En effet, du fait d'un financement moindre par rapport au secteur public, ces établissements doivent, comme l'indique Benoit Lauzière, «produire une valeur ajoutée, sans quoi les étudiants déserteraient pour le public. En effet, pourquoi payer des frais de scolarité pour un service qui peut être gratuit ailleurs?» Cette épée de Damoclès pousse le réseau privé subventionné à un plus grand dynamisme, à développer son sens de l'adaptation tout en étant pertinent dans l'innovation. Ces collèges sont greffés sur le temps présent tout en observant la porte du futur, toujours prêts à réajuster la direction empruntée.

Culture institutionnelle

Les enseignants sont les mêmes que dans le secteur public. Toutefois, un phénomène particulier se produit: «Ces établissements sont en général de taille beaucoup plus petite que leurs homologues publics. Ils possèdent souvent une importante culture institutionnelle du fait de leur longue histoire. Il en résulte, au niveau du personnel enseignant et du personnel en général, une allégresse à l'institution plus forte ainsi qu'une dynamique plus chaude.» Plutôt qu'une grande variété, une politique de spécialisation des programmes y est en vigueur, leur permettant de mettre en œuvre une expertise pointue et maîtrisée. Il se dégage alors une dynamique forte qui influe l'instinct des développeurs de programmes ainsi qu'une volonté de qualité intéressante. En outre, ces collèges doivent conclure des «contrats éducatifs» par lesquels les deux parties, l'institution et l'étudiant, s'engagent pour une relation plus pré-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Pour Benoit Lauzière, secrétaire général de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ), ces établissements doivent «produire une valeur ajoutée, sans quoi les étudiants déserteraient pour le public. En effet, pourquoi payer des frais de scolarité pour un service qui peut être gratuit ailleurs?»

se, poussée, voire plus engageante.

Pourtant, la position du privé subventionné sur l'échiquier de l'enseignement est encore instable. Benoit Lauzière précise: «L'une des préoccupations majeures du réseau d'enseignement collégial privé est la place réelle, et non de principe, faite à notre réseau dans des domaines de développement aussi majeurs que la formation de la main-d'œuvre, la formation courte, la formation continue. Le modèle de décision actuel ignore notre réseau.» Ainsi par exemple, en 1998, le réseau privé était exclu de la catégorie des principaux pourvoyeurs de formation sanctionnée, qualifiante et transférable par Emploi-Québec. Les représentants du réseau privé subventionné ont dû se battre pour modifier cette décision. Mais, cette reconnaissance pourrait être remise en cause. En outre, le réseau n'est toujours pas représenté à la Commission et aux Conseils régionaux des partenaires du marché du travail, tout comme aux tables régionales de concertation.

Consultation et concurrence

Voilà qui constitue le nœud du problème, selon Benoit Lauzière: «Cela renvoie à un phénomène qui est presque de l'ordre d'une culture. Les décisions semblent devoir être prises en fonction des seuls réseaux publics.» Malgré leur longue implication et participation dans l'enseignement et l'expertise ainsi développée, les établissements privés subventionnés sont trop souvent absents des instances régionales de planification du développement des programmes d'études professionnelles et techniques. Pourtant, par définition, la concertation exige la présence de tout partenaire compétent et intéressé. Les institutions entendent occuper ce siège tournant, trop fréquemment vacant. De plus, ces développements les concernent directement, puisqu'ils devront en appliquer les termes.

Ce combat mené pour la recon-

naissance de leur travail et de leur expertise ne se place pourtant pas en terme de concurrence vis-à-vis du service public. Benoit Lauzière en témoigne: «De nombreux éléments nous rassemblent puisque nous avons des préoccupations communes. Ainsi, dans certaines régions, des partenariats lient nos établissements à des établissements publics, notamment en matière de planification des programmes. Malheureusement, ces expériences ne sont pas encore nombreuses.» La finalité de ces institutions n'est-elle pas la formation d'étudiants? De même, les objectifs annoncés par le ministère de l'Éducation ont été accueillis positivement. Les plans institutionnels de réussite correspondent à la philosophie de ces collèges, qui y voient une motivation profonde ainsi qu'une nécessité. Il est vrai, toutefois, qu'ils

émettent des craintes quant à la confusion entre indicateurs, objectifs et résultats. Le concept mériterait, à leur sens, d'être élargi pour ne pas glisser dans le formalisme des seuls taux de diplomation.

Les collèges privés subventionnés ont donc entrepris d'inscrire leur travail dans une dynamique de réussite. Au regard, des données officielles du 20 septembre 2001, il semblerait que ces établissements enregistrent, en région, une baisse moins conséquente des effectifs étudiants que le secteur privé. Cette tendance reste toutefois à vérifier, puisque les chiffres recueillis n'ont pas encore été tous analysés. Mais, face au phénomène croissant de l'instrumentalisation des études, cette orientation pourrait paraître cohérente. En effet, les étudiants privilégient de plus en plus l'obtention d'un diplôme au détriment d'un intérêt intrinsèque pour la matière étudiée. De la finalité de l'effort doit résulter en premier lieu un diplôme, dont la suite logique est l'obtention d'un emploi à la rémunération intéressante. Pour atteindre cet objectif, les étudiants recherchent des institutions à même de les accompagner au mieux sur ce chemin. D'où l'importance de la «valeur ajoutée»!

Les collèges privés subventionnés ont entrepris d'inscrire leur travail dans une dynamique de réussite

PASSEZ pour réussir.



Examens d'admission

Les 14 et 21 octobre, le 18 novembre 2001 et le 27 janvier 2002, à compter de 13 h

Depuis 1767, le Collège de Montréal prépare ses élèves pour affronter la vie grâce à une formation toujours à la fine pointe, offerte par des professeurs ouverts et humains qui prônent l'excellence dans tous les domaines. L'équilibre que nous favorisons entre tradition et modernité se manifeste autant sur les plans intellectuel et culturel que dans un esprit sportif rassembleur qui fait notre fierté.

Pour connaître tous les avantages que propose le Collège de Montréal, passez nous voir avec votre enfant ou visitez notre site Web.

L'École des Premières Lettres

INSTITUTION PRIVÉE MIXTE

Un programme d'enrichissement en français

«L'homme de mon pays sort à peine de terre Et sa première lettre est un feuillage obscur».
Gatien Lapointe (Ode au Saint-Laurent)

INSCRIPTIONS pour septembre 2002

au PRÉSCOLAIRE et PRIMAIRE

APPELEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI

(514) 272-2229

5155, rue De Gaspé, Montréal (Québec) H1T 2A1



Collège de Montréal

college-montreal.qc.ca

1931, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E3
Tél. (514) 933.7397, métro Guy, sortie Saint-Mathieu

ÉCOLES PRIVÉES

Niveau secondaire

Premiers stress

Les examens d'entrée que les écoles imposent, ou non, à leurs futurs élèves

Mesure des connaissances acquises, des habiletés ou du potentiel, quand il est question d'examen d'entrée, les priorités varient selon les collèges.

JOHANNE LANDRY

Les finissants du primaire qui souhaitent fréquenter une école secondaire privée doivent souvent se soumettre, aux fins de constitution du dossier, à un examen. À quoi ressemble cette épreuve?

«Nous les installons en classe, explique Annette Bellavance, directrice du Collège Régina Assumpta, de 8h à midi. La période d'examen comporte une pause avec une collation. Pendant ce temps, moi, je rencontre les parents pour les entretenir quant à la philosophie de la maison et au projet éducatif. Nous leur présentons également les différentes options qu'offre le collège. En première année, par exemple, la concentration volley-ball, ou encore les options ballet ou musique. Nous expliquons le régime pédagogique aux parents.»

Que veut-on vérifier par cet exercice? «Les connaissances en français, en anglais et en mathématiques, répond Annette Bellavance. Nous nous servons également du test d'habileté intellectuelle Otis Lenon, qui fonctionne à partir d'un système de rangs, 9 indiquant

un excellent potentiel et 1 sonnant l'alarme d'éventuelles difficultés de logique, par exemple.»

Toutes les institutions n'ont cependant pas la même vision sur ce qu'il faut mesurer: connaissances ou habiletés? «Nous préférons nous en tenir aux aptitudes, expose Diane de Champlain, des relations publiques du Collège Jean-de-Brébeuf, parce que les écoles d'ouviennent les élèves ne sont pas toutes de même niveau quant aux connaissances. Faisant partie du test de français, par exemple, nous leur demandons d'écrire un texte de 50 mots sur un thème choisi.» Au Collège français, nous indique Jean-Louis Portal, directeur de l'enseignement secondaire, on mesure les habiletés en français et en mathématiques, mais pas en anglais, parce que certaines écoles primaires valorisent l'apprentissage d'une langue seconde alors que d'autres font peu d'anglais. «Quant aux tests d'intelligence, émet-il, nous les considérons comme une perte de temps. Ils stressent inutilement les jeunes et ne donnent rien. Ce que les élèves connaissent est plus important.» Dans cette institution, l'examen

d'admission pour le niveau secondaire dure deux heures et les questions portent sur la grammaire, l'orthographe, le vocabulaire, la compréhension du texte et les fractions. «Comme l'examen se tient en octobre, ajoute M. Portal, nous mesurons surtout les connaissances du niveau 5 du primaire. Nous ajoutons cependant quelques questions dites bonus, qui nous indiquent la présence d'un potentiel élevé. Ceux qui sont capables d'y répondre seront classés dans un programme enrichi.»

D'autres enfin, comme l'Académie Michelle-Provost, préfèrent ne pas tenir de journée d'examen. «Nous nous fions d'abord et avant tout à la qualité du suivi que donnera la famille», nous dit Mme Provost.

Le bulletin scolaire

Mais l'examen d'admission n'est pas le seul critère considéré pour le refus ou l'acceptation d'un étudiant dans une maison d'enseignement privé. «Un dossier, c'est un tout, exprime Annette Bellavance du Collège Régina Assumpta. Si une élève obtient un 3 au test Otis Lenon mais que, par contre, son bulletin témoigne qu'elle excelle en français et en mathématiques, elle ne sera pas refusée.»

Opinion semblable au Collège français. «Le bulletin scolaire est extrêmement important, affirme Jean-Louis Portal. Parce qu'un examen de deux heures, c'est insuffisant pour juger.»

Et ce sont souvent les meilleurs qui sont appelés et élus. «Chez nous, rapporte Annette Bellavance, la demande excède l'offre. L'an dernier, 1187 élèves se sont présentés aux examens, alors que nous ne disposons que de 400



ARCHIVES LE DEVOIR

L'examen d'admission n'est pas le seul critère considéré pour le refus ou l'acceptation d'un étudiant dans une maison d'enseignement privé.

places. Alors, comme nous sommes une école pour élèves doués et talentueux, nous avons admis les 400 meilleurs.»

Même procédé du côté collégial au Collège français, où, nous informe François Antoni, codirecteur des études de niveau collégial, on choisira les meilleures notes compte tenu du nombre de places dans un programme donné (sur la foi du bulletin scolaire et d'une rencontre avec le postulant parce que, pour les étudiants du collégial avec une scolarité québécoise, il n'y a pas d'examen d'entrée). Idem à Jean-de-Brébeuf quant au nombre de places. «Le ratio se situe autour d'un candidat accepté pour quatre dossiers présentés», signale Diane de Champlain, qui précise toutefois que le collège n'admet que des garçons

pour les niveaux secondaires 1 à 4, alors que les filles sont présentes dans les classes de 5^e secondaire et du collégial. «Selon la tradition jésuite, poursuit-elle, des bourses permettent à des élèves talentueux qui ne disposeraient pas des ressources financières suffisantes de fréquenter quand même l'institution.»

Au niveau secondaire du Collège français, un examen d'admission raté n'entraîne pas automatiquement un rejet, confie Jean-Louis Portal: «Un examen est un indicateur pour mesurer des connaissances, mais il n'est pas la réalité.» La rencontre, par exemple, de l'étudiant et de sa famille, peut rééquilibrer le plateau de la balance. À l'examen, au bulletin scolaire et à l'entretien, s'ajoute un quatrième élément: les

progrès accomplis durant la dernière année du primaire. «Des parents, raconte M. Portal, se présentent à mon bureau quatre et même cinq fois pour insister et faire valoir, bulletin à l'appui, que les notes de l'enfant s'améliorent. Dans ces cas, nous les soumettons à un autre test au mois de mai.»

Les effets de la pression

Chez certains jeunes, un niveau de stress élevé pourrait entraver les capacités, fait remarquer Jean-Louis Portal. «J'ai vu des enfants hyperémotifs se présenter à l'examen en pleurant tellement la pression familiale était forte.»

Au Collège Jean-de-Brébeuf, on accorde une pause d'une demi-heure au milieu de la période d'examen, pour faire baisser la nervosité. «Et rencontrer les parents, ajoute Diane de Champlain. Ils sont souvent plus nerveux que leur enfant tant ils craignent qu'il ne réussisse pas.»

Il arrive souvent que les parents soient plus nerveux que l'enfant, confirme Annette Bellavance: «À 11 ans, on ne comprend pas toujours ce qui est en train de se jouer dans sa vie alors que le parent, qui voudrait absolument le voir fréquenter l'école choisie, est plus tendu.» Quant aux jeunes, Mme Bellavance soutient ne pas constater de nervosité excessive, phénomène qu'elle attribue à la confiance qu'ils ont développée en leur capacité intellectuelle, comme il s'agit d'élèves doués. D'autant plus qu'une visite, durant la semaine qui a précédé, leur a permis de faire le tour de l'établissement et de voir des élèves en action. Ce qui, selon Mme Bellavance, installe dès le départ un sentiment de confiance.

L'éducation,
ce n'est pas
SECONDAIRE

CHOISIR LE COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-LOURDES,

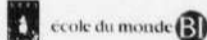
c'est choisir beaucoup plus qu'un simple établissement privé d'enseignement secondaire mixte. En plus des programmes d'enseignement régulier, enrichi et d'éducation internationale, votre enfant complètera sa formation en participant activement à des activités culturelles, sportives ou scientifiques.

Tests d'admission : samedi 13 octobre
et dimanche 14 octobre

collège
ndl
Notre-Dame-de-Lourdes

845, chemin Tiffin, Longueuil (Québec) J4P 3G5
Tél : (450) 670-4740
Pour plus d'information : www.ndl.qc.ca

Reconnu par deux organismes
d'éducation internationale



Marianopolis College 2001



23 Octobre 16hres à 20:30 hre

3880 Chemin de la Côte des Neiges, Montréal, Québec, H3H 1W1
www.marianopolis.edu • admissions@mail2.marianopolis.edu
514.931.8792

Une école aux valeurs authentiques!

Ajout d'une
nouvelle classe
préscolaire 4 ans

- Préscolaire
4 ans et 5 ans temps plein
- Primaire
1^{re} à 6^e année, garçons et filles
- Externat et pensionnat
pension occasionnelle
- Service de garde
entre 7 heures et 19 heures
et aux journées pédagogiques



PENSIONNAT DES SACRÉS-COEURS
1575, chemin des Vingt
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 4P6

Téléphone: (450) 653-3681
Télécopieur: (450) 653-0816
www.pssc.qc.ca

Une école aux valeurs authentiques...
Depuis sa fondation en 1955, le Pensionnat des Sacré-Coeurs a su préserver des valeurs chrétiennes, éducatives et culturelles. Notre école offre aux enfants un enseignement équilibré, axé sur la réussite scolaire et le souci de l'excellence.

Une école débordante de passion...
La passion d'enseigner, c'est donner le meilleur de soi : sa disponibilité, sa compétence, et surtout, son amour des enfants.

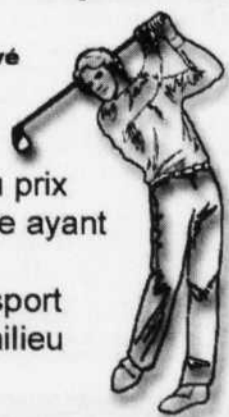
Une école qui évolue...
Dans un monde en continu changement, il est rassurant de savoir qu'il existe, en Montérégie, dans un site exceptionnel et sécuritaire, une école où l'on transmet un héritage de valeurs.

Collège Jean-Eudes

COURS SECONDAIRE COMPLET
POUR FILLES ET GARÇONS
Établissement d'enseignement privé

depuis 1953

Finaliste en 2001 du prix
de l'école secondaire ayant
le plus contribué au
développement du sport
étudiant dans son milieu



Nouveautés : Tennis et Golf

Plus:

Badminton, Basket-ball, Football,
Hockey, Patinage artistique,
Patinage artistique/Danse,
Natation, Soccer, Sports
de glisse (Mont St-Bruno),
Sports équestres et Volley-ball

Examen d'admission
en 1^{re} secondaire les
samedi et dimanche
13 et 14 octobre 2001

année scolaire 2002-2003

514-376-5740

3535, boul. Rosemont, Montréal, Qc H1X 1K7
info@jeaneudes.qc.ca, <http://www.jeaneudes.qc.ca>

Collège Jean-Eudes

COURS SECONDAIRE COMPLET depuis 1953
POUR FILLES ET GARÇONS
Établissement d'enseignement privé

L'INFORMATIQUE
EST ENSEIGNÉE AU COLLÈGE DE
LA 1^{re} À LA 4^e SECONDAIRE ET EST
INTÉGRÉE À TOUTES LES MATIÈRES.

- Infographie
- Informatique (réseautique, programmation)
- Musique assistée par ordinateur
- Cinéma, photo, vidéo numérique
- Robotique
- Consultation de cédéroms
à la bibliothèque
- Accès à l'internet à partir
de nos 160 postes

Examen d'admission
en 1^{re} secondaire, les samedi et
dimanche 13 et 14 oct. 2001
année scolaire 2002-2003

514-376-5740

3535, boul. Rosemont, Montréal, Qc H1X 1K7
info@jeaneudes.qc.ca, <http://www.jeaneudes.qc.ca>

formation
d'une nouvelle
génération

Le créateur du programme collégial
Conception sonore assistée par ordinateur

Reconnu par le Ministère de l'Éducation
Permis # 749841
Attestation d'Études collégiales (A.E.C.)
Prêts et heures
Prolongation de l'assurance emploi

PROCHAINES SESSIONS : FEVRIER 2002
MAI 2002

musitechnic

888, de Maisonneuve Est, suite 440
Montréal, Qc, H2L 4S8
514.521.2060 • 1.800.824.2060
<http://www.musitechnic.com>

ÉCOLES PRIVÉES

Activités parascolaires

Plaidoyer pour l'autre école

L'importance des activités sportives et culturelles

Il faut vouloir les programmer. Il faut pouvoir les financer. Quant elles peuvent être tenues, les activités parascolaires s'avèrent drôlement rentables.

MYLÈNE TREMBLAY

Le taux de participation avoisine les 50 % et des listes d'activités à n'en plus finir font sourire enseignants et étudiants. Mais hors du financement, point de salut. Car si le collège privé offre un éventail bien garni d'activités de tout acabit, les parents, eux, doivent déboursier des montants forfaitaires pour y inscrire leurs ados, en plus des frais de scolarité déjà élevés. Toute bonne chose a un prix.

Donc, au Collège de Montréal, passé 16 heures, c'est la cacophonie. Ou plutôt l'harmonie, comme l'explique Philippe Lesage, responsable des sports et des loisirs. «Ce sont les étudiants de M. Piette qui répètent en vue du spectacle de Noël. Ils se découvrent des talents!» Un peu plus loin, ce sont les doubles dribbles qui font écho. Basketball, flag-football, volleyball, soccer, les sports ont aussi la cote. En somme, une panoplie d'activités sportives et culturelles pour tous les goûts.

Les trois collèges visités, le Collège de Montréal, Jean-de-Brébeuf et Ste-Marcelline, affichent un taux de participation pouvant même aller jusqu'à 75 % dans certains cas. On remarque toutefois que les jeunes du premier cycle participent davantage aux activités sportives que les grands, ceux-ci étant plus sélectifs et sédentaires.

Sur ce chapitre, le Comité scientifique de Kino-Québec observe une diminution de l'activité physique au cours de l'adolescence. «Au Québec, peut-on lire dans le rapport publié en 2000, un fort pourcentage des jeunes de 15 à 19 ans pratique très peu ou pas du tout d'activités physiques d'intensité moyenne ou peu élevée.»

Bien que le sport soit pratiqué de façon inégale dans ces trois

institutions, tous les professeurs et animateurs s'entendent néanmoins pour dire que rien de tel que les activités parascolaires pour favoriser le sentiment d'appartenance et développer des aptitudes. Dispensées, comme leur nom l'indique, à l'extérieur des heures de cours et reçues librement au bon vouloir des étudiants, ces activités complètent à merveille l'enseignement classique. De l'aveu même des étudiants, elles favorisent aussi la vie sociale et soudent les amitiés.

«Ce ne sont pas seulement les études qui comptent», lance Noémie de l'équipe cadette de volleyball du Collège de Montréal. «Ça nous permet de passer plus de temps avec nos amis. En classe, on ne peut pas parler!», précise sa coéquipière Valentine.

Les activités sportives auraient pour effet d'aiguillonner l'esprit d'équipe, le sens des responsabilités et le respect aussi. «Le comportement des jeunes lors des rencontres interscolaires suscite la réflexion», souligne Philippe Lesage. Les jeunes proviennent de tous les milieux ethniques, de toutes les couches sociales, mais ils se serrent la main sans faire de distinction.

Joindre l'utile à l'agréable

Sur l'heure du diner, au Collège Brébeuf, alors que les uns s'entraînent dans les différentes équipes d'élite et que les autres jouent au billard ou au ping-pong, de valeureux combattants exercent leur esprit. «Quelle est la capitale de l'Irlande du Nord?» demande François, un ancien du collège, à ses ouailles. Trop tard, Vincent a la bouche pleine. «Bel-fast!», lui oppose son collègue.

Deux fois par semaine, ces génies en herbe se regroupent en classe pour tester leurs connaissances tout en mangeant. Dans

la classe d'en face, on conjugue le verbe «vendre» au présent. *Aquí, hablamos español.* Le but: apprendre en s'amusant. Mais pour avoir ce privilège, les étudiants doivent montrer pattes blanches et bonnes notes.

«C'est une autre façon d'éduquer les jeunes. Ils doivent se fixer des objectifs et fournir des efforts», explique Patrice Savard, responsable des sports au collège. Ça demande beaucoup d'organisation et de discipline, les jeunes doivent apprendre à gérer leur temps par rapport aux demandes pédagogiques. Même son de cloche au Collège de Montréal, où une moyenne générale de 65 % et plus est exigée.

Le Collège Sainte-Marcelline, qui mise davantage sur la culture que sur les sports, prévoit des activités parascolaires essentiellement pour les grandes de secondaire 3-4-5. «Les 1 et 2 ont d'autres activités ponctuelles car elles hésitent souvent à s'engager pour toute l'année», précise la directrice de l'école, Sœur Thérèse. On leur offre des activités sportives comme l'athlétisme et le soccer durant l'heure du diner. Ici, qui dit parascolaire dit théâtre. Un incontournable que les 4 et 5 attendent impatiemment. Dans l'auditorium, une trentaine de jeunes filles répètent leurs pas de danse autrichienne en vue de présenter la comédie musicale *La Mélodie du bonheur* en avril 2002. «Visualisez l'espace! Allez, on nous regarde!» clame Suzanne Spagnol, autant dire madame théâtre! L'énergique professeur voit tout, entend tout, elle qui ne compte plus les mises en scène, créations et adaptations. «Les arts sont une façon de rejoindre l'académie», dit-elle. Ils permettent de toucher du doigt ce que les élèves apprennent en classe.

Une panacée qui coûte cher

Formatrices et rassembleuses, les activités parascolaires contribueraient même à prévenir le décrochage scolaire.



ARCHIVES LE DEVOIR

Les coûts des activités parascolaires requièrent souvent un supplément de la part des parents.

«Le décrochage survient lorsque les jeunes n'ont aucune activité à laquelle s'intéresser», soutient Philippe Lesage. En stimulant l'intérêt des élèves, donc, on éviterait toute une série de dégringolades académiques. Un étudiant qui éprouve des difficultés en classe peut tout aussi bien exceller et se sentir compétent au sein d'une activité quelconque. Le théâtre, par exemple, est une

excellente façon de réveiller les talents qui dorment et de modifier le regard des autres.

«Certaines élèves faibles sur le plan académique passent inaperçues. On les découvre sur scène», observe Suzanne Spagnol.

«Pour former des élèves équilibrés, bien dans leur tête, bien dans leur peau», souligne le Collège de Montréal dans son dossier de presse, nous mettons à leur disposition tout l'encadrement et les infrastructures dont ils peuvent avoir besoin. Et ces infrastructures, en réseau privé, sont nettement plus sophistiquées qu'en réseau public. Auditorium moderne, terrain de soccer synthétique, salles d'ordinateurs dernier cri, double gymnase flanqué d'un mur d'escalade, les écoles privées ont de quoi se les payer. Insérés dans l'enveloppe totale des frais de scolarité en début d'année, les coûts des activités parascolaires requièrent souvent un supplément de la part des parents, allant de 15 à 230 \$, sans compter les équipements ni les frais de transport pour certains sports. Chose certaine, les étudiants ont intérêt à participer à ces activités puisque, inscrits ou non, elles sont payées d'avance.

Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le réseau privé est largement favorisé par rapport

au réseau public. Celui-ci voit son budget diminuer d'année en année comme une peau de chagrin. Les enseignants ont même été jusqu'à pénaliser les étudiants afin d'appuyer leurs revendications sur l'équité salariale. En septembre 1999, rappelons-le, ils avaient pris les activités parascolaires en otage et provoqué l'indignation des élèves au point de les faire sortir dans la rue. Un système d'éducation à deux vitesses, où le réseau privé n'a pas eu à souffrir de ces coupes. «On n'est pas insensible à ce qui se passe ailleurs», souligne Michel Larocque, animateur de la vie étudiante au niveau secondaire à Brébeuf. Certains tournois interscolaires avaient dû être annulés par peur de représailles de la part des autres professeurs.

Dans notre société aux prises avec un taux de décrochage élevé et où les jeunes font de moins en moins d'activités sportives et culturelles, les écoles ont encore beaucoup à faire pour redonner aux élèves le goût d'apprendre et de bouger.

«Les jeunes se souviennent de ce qui les a émus», confie Philippe Lesage. Demandez-leur ce qui les retient à l'école, ils vous diront tous les olympiades, les spectacles, les activités. Et ça, les écoles privées l'ont bien compris.

«J'AIME MON PUBLIC»

« 16 ans. Mon premier amour... Il s'appelle Arthur. Arthur Rimbaud. Je l'ai connu au cours de français. Vous devriez voir les yeux de ma mère quand je lui récite des poèmes de mon Arthur. »
Anne-Sophie, 5^e secondaire

Anne-Sophie a choisi l'école publique

Information portes ouvertes :
www.csdm.qc.ca

ADMISSION GRATUITE

Commission scolaire de Montréal



Association des collèges privés du Québec (AC PQ)

Téléphone (514) 381-8891
Courriel acpq@cadre.qc.ca
Site web www.acpq.net

Vingt-sept collèges privés subventionnés qui offrent une formation de niveau collégial dans autant de programmes techniques que de programmes préuniversitaires.

Un plus pour l'étudiant, pour la société et pour le contribuable.

Un plus accessible.

BANQUE NATIONALE

en collaboration avec

LE DEVOIR

présente la 5^e édition du

CONCOURS

«Jeunes critiques en arts visuels»

UNE PRODUCTION DU CENTRE INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Une occasion unique de découvrir et d'apprécier l'art contemporain !

Du 7 septembre au 21 octobre 2001

Ce concours s'adresse aux étudiants et aux étudiantes des établissements d'enseignement secondaire et collégial situés sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Les textes gagnants seront publiés dans le journal *Le Devoir*, dans un numéro spécial du bulletin du Centre international d'art contemporain de Montréal, ainsi que sur le site internet du CIAC. Six lauréats se partageront des prix fort intéressants, dont plusieurs bons d'achat, des jeux, des billets de théâtre...

La 5^e édition du CONCOURS JEUNES CRITIQUES EN ARTS VISUELS, du Centre international d'art contemporain de Montréal, est réalisée en collaboration avec Vox, centre de diffusion de la photographie, dans le cadre du MOIS DE LA PHOTO À MONTRÉAL 2001.

Le Concours Jeunes critiques en arts visuels est réalisé grâce à une aide financière du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Renseignements : (514) 288-0811

La 5^e édition est réalisée en collaboration avec le Mois de la Photo à Montréal

CIAC - Centre international d'art contemporain de Montréal
producteur de la 5^e édition du Concours «JEUNES CRITIQUES EN ARTS VISUELS»



ÉCOLES PRIVÉES

La réforme en cours

Le processus d'appropriation est entamé au secondaire

Un conseiller en éducation s'inspire de l'expérience menée à Paul-Gérin-Lajoie

Dès janvier 2002, des écoles ciblées seront impliquées dans la réforme de l'enseignement au secondaire. Ailleurs, depuis cinq ans, un travail est poursuivi sur l'établissement d'une nouvelle pédagogie. Pour comprendre ce qui attend les futurs étudiants du secondaire.

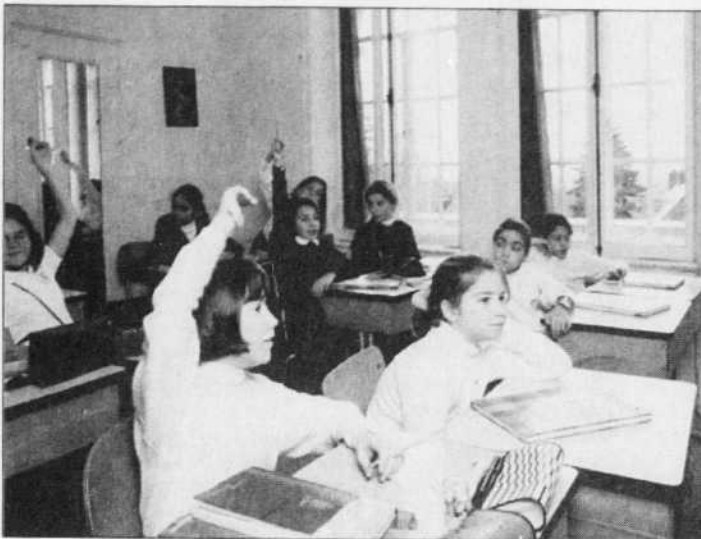
RÉGINALD HARVEY

Une équipe du ministère de l'Éducation s'affaire présentement à préparer sur une base intensive le programme pédagogique de la réforme au secondaire. Ces spécialistes, en grande partie les mêmes qui furent responsables des curriculums revisités au primaire, étudient simultanément la question de l'évaluation des apprentissages, un pavé dans la mare lors de la phase un de l'implantation de la réforme l'an dernier. Les orientations sur l'appropriation et l'application au secondaire seront mieux connues en novembre prochain.

Selon des informations obtenues du bureau du sous-ministre Robert Bisailon, «en ce moment, le ministère est en train d'élaborer des modèles de mise en œuvre qui tien-

dront compte, à titre d'exemple, que le 1^{er} cycle du secondaire englobe trois ans (1^{er}, 2^e et 3^e secondaire) et qu'il faudra établir une séquence réaliste. Ces modèles devraient être prêts en novembre, de sorte que le ministère pourra alors annoncer comment, à compter de janvier 2002, des écoles ciblées seront impliquées dans la démarche de mise en œuvre du nouveau programme, et comment va se dérouler l'appropriation et ensuite l'application de la réforme pour le 1^{er} cycle du secondaire».

Quant à l'approche retenue au sujet des contenus pédagogiques, les grands principes qui fondent la réforme au primaire doivent s'appliquer également au secondaire. «L'une des caractéristiques du programme de formation sera sans doute au secondaire l'offre aux niveaux 4 et 5 de cours à options plus nombreux et plus diversifiés que dans le



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les grands principes qui fondent la réforme au primaire doivent s'appliquer également au secondaire.

programme actuel (options dans plus de deux domaines disciplinaires)», précise le ministère.

L'esprit de la réforme
Entre-temps, plusieurs écoles

ont commencé à former leurs enseignants en vue de l'arrivée de la réforme. Professeur au secondaire, Jean-Marc Bellavance a enseigné durant 32 ans. En fin de carrière, il s'est familiarisé avec la pédagogie

par projet à l'école publique Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont (PGL) qui, face à une diminution de clientèle inquiétante, s'était en partie tournée vers cette orientation pédagogique en 1995. Depuis quatre ans, il s'est converti en conseiller et présente sous forme d'ateliers des sessions de formation variant de un à trois jours sur la réforme dans toutes les régions du Québec.

Pour ce faire, il s'appuie sur les compétences d'une collègue, enseignante du primaire, qui a occupé les fonctions de conseillère pédagogique et qui tour à tour a enseigné dans trois universités québécoises. «A PGL, on avait cinq ans d'avance sur la réforme, parce qu'on sentait qu'il était important de cheminer dans ce sens-là. On a travaillé en projet 10 % du temps et on trouvait que c'était suffisant pour amener les élèves à faire des apprentissages, pour leur donner des moyens de travailler», se rappelle M. Bellavance.

Le ministère parle de la réforme en termes de démocratisation des apprentissages. «Ça veut dire: est-ce qu'on peut commencer à faire attention aux différentes façons d'ap-

prendre des jeunes?» Les sciences cognitives ont évolué avec le temps. Dans les années 80, on disait qu'il y avait deux grands styles d'apprentissage, soit celui des auditifs et celui des visuels ou encore ceux des analytiques et des synthétiques. Aujourd'hui, on est rendu à dégager sept ou huit types d'intelligence appelés «les intelligences multiples». Ça veut dire que si j'ai un enseignement dans ma classe qui est toujours donné de la même façon et que j'évalue toujours de la même manière, je risque de rejoindre le septième des étudiants, soit celui qui va correspondre à ma façon de faire, à mon style à moi d'enseigner. Il ne faut donc pas s'étonner de constater qu'il y a autant d'échecs et un taux élevé de décrochage», explique-t-il. En fait, l'esprit de la réforme consiste en partie à varier les approches pédagogiques pour rejoindre le plus grand nombre d'enfants possible. Dans cette optique, le travail en projet est considéré comme une des stratégies contenues dans le coffre pédagogique des enseignants.

Sur le terrain

La formation peut revêtir un caractère plus expérimental et se présenter sous la forme d'un projet à réaliser. Elle peut également se dérouler dans un format plus conventionnel et dans un mode plus didactique par la présentation de la théorie et le déroulement d'ateliers. «Même si je préfère expérimenter et faire un projet avec les enseignants pendant trois jours, ceux-ci ne sont pas toujours prêts à procéder de cette façon. On garde nos vieux réflexes universitaires qui consistent à appliquer la formule «dis-moi quoi faire et je m'arrangerai bien avec cela», laisse savoir le conseiller.

Pendant, il reconnaît que de plus en plus d'écoles publiques et privées dispersées partout sur le territoire choisissent la partie expérimentale à l'heure actuelle. «Il y a des milieux qui sont très réfractaires et d'autres qui sont très réceptifs. Ça dépend beaucoup du leadership pédagogique dans une école. Actuellement, je sens qu'il y a peut-être plus de ce genre de leadership, plus d'ouverture du côté des écoles privées. Réforme ou pas réforme, ces gens se disent que le temps est venu de changer des choses. Il faut dire aussi que le privé n'a pas à supporter le poids de la structure syndicale du secteur public», ajoute-t-il à ce propos.

Le questionnement pédagogique des profs

Les enseignants se demandent d'abord et avant tout comment il leur sera possible de passer à travers le programme dans le cadre des nouvelles approches. «Ils me ramènent toujours sur la notion du programme. Ça s'explique du fait que souvent les écoles, plutôt que de remettre le programme à l'enseignant et de l'examiner avec lui, lui confient un livre, un manuel de classe avec un cahier d'exercices. On lui dit alors voilà ce que tu dois faire, ce à travers quoi tu dois passer comme matière. La plupart du temps, dans ce livre-là, il n'y a souvent que des objectifs terminaux ou de bout de ligne, des objectifs en termes de notions à transmettre. Pourtant, on retrouve déjà dans les programmes actuels des objectifs non seulement de savoir, mais aussi de savoir-faire et de savoir-être, qui sont de nature à aider les élèves dans leurs difficultés d'apprentissage et non de connaissances», souligne le professeur-conseiller.

Des réticences se manifestent également au niveau des évaluations. «Il existe une sorte d'angoisse et de psychose de ce côté. On ne sait pas trop comment ça s'installe, comment ça vient et comment faire disparaître ce phénomène», dit-il. Finalement, les enseignants émettent des doutes sur la capacité d'adaptation des élèves aux changements en cours. «Nous, on est plutôt du genre à dire qu'il faut mettre l'enfant en situation pour finalement s'apercevoir qu'il est capable de faire quelque chose. Il importe de le provoquer pour qu'il soit en mesure de dépasser les stades d'évolution», affirme-t-il.

Face à toutes ces inquiétudes des enseignants, la question se pose naturellement de savoir s'il sera plus laborieux d'implanter la réforme au secondaire qu'au primaire. Jean-Marc Bellavance répond sans détour: «La grande difficulté, c'est qu'il faudra revoir nos structures d'organisation. On est beaucoup trop cloisonnés sur le plan des matières. Notre savoir est trop cloisonné, nos structures sont trop hermétiques. C'est trop compartimenté et il va falloir mettre la hache là-dedans. C'est essentiel au secondaire et il va falloir commencer par cela.»

«J'AI AIME MON PUBLIC»

« J'ai manqué l'école durant 4 jours. Madame Fortin, ma directrice, était rassurée d'apprendre que c'était juste une grosse grippe. Mes profs m'ont donné un bon coup de pouce pour la récupération. »
Martin, 2^e secondaire

Martin a choisi l'école publique

Information portes ouvertes :
www.csdm.qc.ca

ADMISSION GRATUITE

Commission scolaire de Montréal

Fédération autonome du collégial

QUATRE MILLE MEMBRES

UNE MÊME PASSION

ENSEIGNER

www.lafac.qc.ca

Éducation et Passion

À l'école Selwyn House, un enseignant, c'est quelqu'un d'engagé qui éprouve une grande satisfaction à motiver et stimuler de jeunes esprits, quelqu'un qui a le désir d'agir en tant que guide et qui est fier de voir un élève repousser ses propres limites.

PORTES OUVERTES

TOUS LES NIVEAUX
Judi 11 octobre 2001 - 9h00 à 12h00 et 17h30 à 20h00

7^E ANNÉE
Soirée d'information - École secondaire
Judi 11 octobre 2001 - 17h30 à 20h00

MATERNELLE
Vendredi 12 octobre 2001 - 9h00 à 12h00
Présentation du programme à 10h00

SELWYN HOUSE

Inscription aux examens d'admission Tél: (514) 931-2775
Télécopieur: (514) 932-8776 admission@selwyn.ca www.selwyn.ca
95, chemin Côte St-Antoine, Westmount, Québec H3Y 2H8

Le Collège Mont-Saint-Louis
1700, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2C 1J3

Téléphone : (514) 382-1560
Télécopieur : (514) 382-5886

COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS

COLLÈGE PRIVÉ MIXTE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

PORTES OUVERTES
Le samedi 13 octobre de 9 h à 16 h
EXAMENS D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 2002

Première secondaire :
Le samedi 20 octobre de 8 h 30 à 12 h ou
Le samedi 20 octobre de 13 h 30 à 17 h ou
Le samedi 27 octobre de 8 h 30 à 12 h
Pour tous les niveaux :
Le vendredi 25 janvier 2002 de 8 h 30 à 12 h
Vous pouvez inscrire votre enfant aux examens d'admission en téléphonant au secrétariat du niveau au (514) 382-1560

www.msl.qc.ca

Profils de formation:

- ▶ Sciences
- ▶ Arts, lettres et communications

Services d'accompagnement pédagogique :

- ▶ Titulariat
- ▶ Études supervisées
- ▶ Récupération

Cours à options :

- ▶ Productions littéraires
- ▶ Arts et communication
- ▶ Civilisation latine
- ▶ Espagnol
- ▶ Informatique
- ▶ Journalisme
- ▶ Histoire
- ▶ Etc.

Un nombre important d'activités dont :

- Journal étudiant
- Italien et allemand
- Association générale des élèves
- Coopérative étudiante
- Théâtre 1^{er} et 2^e cycle
- Photographie 1^{er} et 2^e cycle
- Spectacle des finissants
- Planche à roulettes
- Pastorale
- Volley-ball
- Football
- Basket-ball
- Athlétisme
- Etc.

Plus qu'une école... un milieu de vie !

ÉCOLES PRIVÉES

Entretiens

La vocation de l'enseignement

Trois professeurs comptent à eux seuls plus de 140 ans d'enseignement!

L'une célèbre, cette année, sa 60^e rentrée scolaire au Collège Durocher Saint-Lambert, établissement de niveau secondaire de la Rive-Sud; l'autre enseigne les mathématiques du collégial au Collège Stanislas d'Outremont et compte plus de 40 ans de carrière. Enfin, le troisième demeure très actif au sein de son ancienne institution, le Collège Français, après presque 40 années d'enseignement au primaire. Témoignages de trois enseignants au parcours remarquable.

ANN LAROCHE

Trois enseignants de carrière œuvrant à différents niveaux dans des établissements privés de la région de Montréal poursuivent une fructueuse carrière dans le milieu de l'enseignement. A titre de professeur ou s'occupant désormais de fonctions administratives, ils témoignent néanmoins de leur passion et de leur engagement. Une longue feuille de route dénote à elle seule une véritable vocation de l'enseignement.

Un maître du primaire

Instituteur depuis plus de 25 ans au Collège Français, Michel Calvez reconnaît l'importance de demeurer en contact au quotidien avec les jeunes. De sa voix calme, comme si machinalement il s'adressait à l'un d'eux, il constate à quel point il lui est difficile après toutes ces années de couper les ponts. C'est pourquoi, après avoir pris sa retraite en 1997, il continue d'offrir des cours privés aux élèves du campus primaire du collège, situé au cœur de Montréal, qui porte désormais le nom de l'École des Premières lettres. Il apporte, aussi, à bon nombre d'élèves un soutien pédagogique, étant responsable après les classes de l'étude surveillée. Il comptera bientôt 40 ans de carrière. Un exploit! Pas pour un maître dont la passion ne s'est jamais tarie.

Ce goût pour l'enseignement a commencé en France, en Lorraine, puis s'est enrichi par des séjours à l'étranger, à titre de directeur d'école et d'enseignant, comme aux îles Marquises, en Polynésie française, et en Nouvelle-Calédonie, où il fit la connaissance d'une enseignante qui deviendra sa femme, une Montréalaise aimant elle aussi l'aventure. «J'ai rencontré, dit-il, à ces endroits des enfants d'ethnie, de religion et de couleur différente et, avec eux, on a bâti quelque chose de positif. On a même repeint l'école en entier.» Une façon harmonieuse de faire, d'unifier, qu'il a su par la suite intégrer au sein de ses classes.

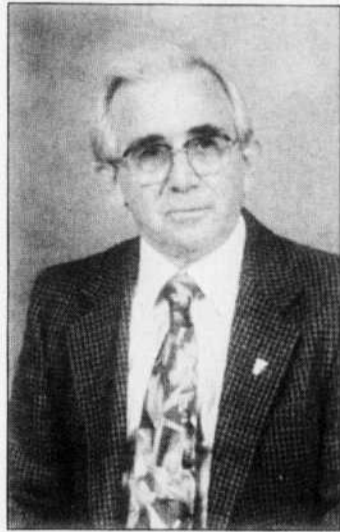
Michel Calvez possède ce talent qui sait susciter l'intérêt et éveiller l'attention de l'élève. A ce sujet, il a mis en pratique de nouvelles méthodes d'enseignement du français en ayant recours aux différentes fables de La Fontaine et fait participer ses élèves à des ateliers ainsi qu'à des concours de poésie, activités visant à stimuler la création chez les jeunes tout en les rassemblant autour d'un projet commun. Cet éducateur dit s'être très bien adapté au cours des années à ces nouvelles façons de faire. «A l'heure actuelle, une part plus grande est faite à l'initiative de l'enfant et à la recherche, et c'est ce que je trouve le plus intéressant.»

On est bien loin ici d'une retraite anticipée. Au contraire, on a eu très tôt la vocation de l'enseignement et ça se poursuit après 40 ans de carrière, voire même 60 ans, comme c'est le cas de Jeannine Thifault, cette enseignante toujours en poste après de longues années passées auprès de la population scolaire.

La doyenne du secondaire

Bien modestement, Jeannine Thifault parle de cette 60^e rentrée scolaire qu'elle célèbre cette année au Collège Durocher

Saint-Lambert de la Rive-Sud, où elle travaille depuis 25 ans. Plus qu'un exploit! Pourtant, ce long passage dans l'enseignement s'est fait pour elle de façon très naturelle. «Toutes ces années ont passé sans que je les vois, dit-elle, mais ce que je retiens le plus, c'est que j'ai pu à travers elles toujours évoluer dans ma profession.» Un cheminement qui l'a menée de l'école primaire publique, où elle a fait ses débuts comme enseignante, à l'École normale, puis de la régionale au collège privé, où elle a occupé un rôle au sein de la direction d'établissements. Sœur Jeannine, qui a plus que tout autre voué sa vie à la profession d'éducatrice,



Michel Calvez

consacre encore aujourd'hui, bien qu'elle soit à la retraite, une vingtaine d'heures par semaine à des tâches rattachées au registre de son collège.

Jeannine Thifault a, en fait, vécu toute l'évolution de l'enseignement au Québec et dit, sans aucune nostalgie, pouvoir poser un regard très positif sur tous les changements survenus au cours des années. «La réforme la plus importante a bien sûr eu lieu à la fin des années 60. Nous faisons face, alors, à l'émergence d'une société qui mettait en place de nouvelles valeurs, une façon différente de présenter les choses, de passer la matière, c'était pour ainsi dire une époque très stimulante. On devait être avec les gens, les rejoindre. Non pas laisser venir le changement, mais plutôt aller vers lui, l'appréhender.» Une période de transformation associée à de nombreux changements auxquels il était naturel d'adhérer. Après 26 ans à enseigner et 34 ans à œuvrer dans le milieu de l'enseignement, Jeannine Thifault est toujours disposée à vivre de nouvelles tendances. C'est sûrement la seule façon de ne pas mettre fin à une réelle passion. Poursuivre contre vents et marées.

C'est aussi le but que s'est fixé l'enseignante Liliane Bulota, qui se consacre depuis plus de 40 ans à l'enseignement.

Une pionnière au collégial

Ingénieure de formation, Liliane Bulota enseigne actuellement au Collège Stanislas d'Outremont les mathématiques de niveau collégial. La vocation de l'enseignement, elle l'a depuis toujours. C'est d'ailleurs, ce que l'un de ses professeurs de lycée avait dès le départ décelé chez elle. «On nous posait, tous les samedis, à tour de rôle, ce qu'on appelle une colle, mentionne cette dernière, que l'on devait résoudre



Jeannine Thifault

devant la classe. Le professeur, qui avait l'habitude d'intimider les élèves, me dit, à mon grand étonnement, qu'il me promettait beaucoup de succès dans l'enseignement, paroles que je n'ai bien sûr jamais oubliées.» Après des études à l'École polytechnique féminine de Paris, Liliane Bulota exerce la profession d'ingénieure durant trois ans. Elle entreprend par la suite de s'établir au Québec où commencera, quelques années plus tard, une carrière

dans l'enseignement qui la mènera à un poste de niveau universitaire. Durant ce parcours, ce don de pédagogue se transposera de la maternelle au secondaire où elle agira à titre de suppléante. Brevet d'enseignement en main, elle sera appelée par la suite à enseigner au Collège Marguerite-Bourgeoys et à l'École normale de Saint-Laurent. Polyvalente! Peut-être bien, mais pour une féministe avant la lettre, prendre soin de cinq enfants tout en travaillant comme enseignante était tout ce qui il y a de plus naturel.

Liliane Bulota sera d'ailleurs la première personne à occuper le poste de professeure de mathématiques à l'École de technologie supérieure de l'Université du Québec, tâche qu'elle accomplira, durant une quinzaine d'années, en parallèle avec son poste d'enseignante à l'UQAM. Elle roulera ainsi sa bosse dans le milieu de l'enseignement, tantôt pionnière, tantôt bâtisseuse, sans jamais se rendre compte du passage des années. «Il faut trouver sa voie, dit-elle humblement, suivre sa vocation, c'est la seule façon de s'accomplir.»

Comme Michel Calvez et Jeannine Thifault, Liliane Bulota ne croit pas qu'elle devra tôt ou tard s'arrêter. Bien sûr, comme ces derniers, elle est tout à fait consciente qu'il le faudra un jour. Quand? Oubliez pour l'instant la



Liliane Bulota

retraite hâtive. Ici, il y a encore temps et place pour la transmission du savoir, dont la valeur demeure indéfectible.

Ces enseignants de vocation ont su, avec les années, évoluer au rythme de la société tout en poursuivant leur véritable passion, soit celle de transmettre le plus fidèlement possible leurs précieuses connaissances aux jeunes de tous les horizons.

«J'AIME MON PUBLIC»

« J'ai toujours mis la barre haute dans mes études et les sports. À mon premier cours d'athlétisme, j'ai fait un méchant saut : vous devriez voir le super équipement de mon école secondaire ! »

Sandra, 1^{re} secondaire

Sandra a choisi l'école publique

Information portes ouvertes : www.csdm.qc.ca

ADMISSION

GRATUITE

Commission scolaire de Montréal

Leur apprendre qu'elles sont les meilleures!

La maison d'enseignement secondaire Saint-Nom-de-Marie trace la voie depuis près d'un siècle. Nombre de jeunes filles ont reçu une formation solide autant en sciences qu'en arts. Nous visons un but précis : faire de nos élèves des leaders dans la société de demain et ce, dans tous les domaines.

L'excellence, ça se prépare

La confiance en soi ouvre les portes de l'esprit et appelle le besoin du savoir. Au Saint-Nom-de-Marie, nous exigeons de nos filles une rigueur dans tout ce qu'elles entreprennent, que ce soit dans leurs travaux scolaires, leurs activités culturelles et sportives ou leur engagement social. Nos élèves apprennent à être fières de ce qu'elles font parce qu'elles y consacrent le meilleur d'elles-mêmes.

Un milieu inspirant

Tout est conçu pour créer un lieu propice à l'apprentissage. Nos enseignants sont dévoués, l'encadrement est personnalisé et l'environnement privilégié au pied du mont Royal tout simplement enchanteur. Le Saint-Nom-de-Marie se distingue par l'importance qu'elle accorde à la culture. Nous croyons qu'il est impérieux d'offrir à nos élèves la possibilité d'explorer toutes les facettes de leur personnalité. Que seras-tu demain? Une gagnante dans le domaine que j'aurai choisi. Nous en sommes convaincus!



Portes ouvertes
Dimanche, 14 octobre
de 13h30 à 16h30

SAINT-NOM-DE-MARIE

Une institution qui fait école

Cours secondaire complet, en externat et en pensionnat pour jeunes filles. Partenaire académique de l'École supérieure de danse du Québec.

628, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5 • Téléphone: (514) 735-5261 poste 3045 • Télécopieur: (514) 735-5266 • Site Web: www.psnm.qc.ca • Courrier électronique: admission@psnm.qc.ca

Examens d'admission
Samedi, 20 octobre
de 9h à 12h
Samedi, 3 novembre
de 9h à 12h



Collège Sainte-Marcelline

9155 boul. Gouin ouest, Montréal Tél.: (514) 334-9651 Télécopieur: (514) 334-0210

Demandes d'admission pour septembre 2002

Examens pour la 1^{re} secondaire: Samedi 3 novembre 2001 à 9h
Examens pour la 6^e année: Samedi 2 février 2002 à 9h

Collège d'enseignement privé, reconnu d'intérêt public, dirigé par les Soeurs de Sainte-Marcelline. Maternelle 5 ans mixte à plein temps, primaire mixte, secondaire général enrichi pour jeunes filles. Le collège offre aussi les services pour les enfants de 4 ans.

Venez nous voir!

Composez le (514) 334-9651

ÉCOLES PRIVÉES

École supérieure de danse du Québec

Grands pas sur nouvelle scène

Une école tournée vers la formation professionnelle

Depuis l'arrivée de son nouveau directeur, Didier Chirpaz, l'École supérieure de danse du Québec a fait peau neuve. Quatre ans de réforme lui auront permis de réaffirmer sa philosophie, sa mission et ses objectifs. Avec son projet d'agrandissement à l'appui, l'homme compte aller chercher de nouveaux talents et reconquérir le cœur des compagnies de danse du monde entier. État des lieux.

MYLÈNE TREMBLAY

«**N**ous sommes une école de ballet contemporain. Oubliez tutus, diadèmes, pourpoints et pointes, quoiqu'on s'en serve pour rebondir sur un art d'un autre temps.» D'entrée de jeu, Didier Chirpaz nous met en garde contre une confusion des genres: l'école, située en plein cœur du Plateau Mont-Royal, s'appuie bel et bien sur le ballet classique, romantique, contemporain ou autres, mais sans toutefois adhérer à aucun style en particulier. L'institution, nous dit-il, en est une d'orientation vers un avenir de la danse, un avenir du ballet qui n'a pas encore de nom.

La mission

Au moment de sa création en 1957 par Ludmilla Chiriaeff, l'École supérieure de danse portait le nom des Grands Ballets canadiens. Ce n'est que 23 ans plus tard qu'elle allait se dissocier de cette institution et voler de ses propres ailes sous sa propre appellation. Dès lors, son unique mission a toujours été de former des danseurs eu égard au style. «C'est là toute notre force et notre différence avec les autres écoles dans le monde qui défendent le ballet classique à 99 %. Nous ne défendons rien du tout, si ce n'est l'avenir professionnel de nos danseurs.»

En sortant de l'école, les jeunes ont donc, en principe, la polyvalence de s'adapter à tous les styles. La formation dispensée sur une base classique s'appuie sur des chorégraphes de renommée internationale tels Edouard Lock, Hélène Blackburn, Maurice Bèjart ou Louis-Martin Charest. Les élèves acquièrent tout au long de leur formation une souplesse stylistique

qui leur permet de s'adapter aux désirs et aux besoins des compagnies de danse internationales.

«Le monde de la danse classique, très alourdi par ses traditions, n'a pas réformé sa pédagogie en tant que telle, précise Chirpaz. Elle a simplement rajouté des styles plus modernes pour essayer de pallier à ses carences. Nous, on est ailleurs, dans une nouvelle danse, un nouveau ballet, un ballet contemporain.»

Un paria

En ce sens, l'École supérieure de danse paraît bien décalée par rapport à ses pairs. Un paria? «Nous revendiquons cette appellation, clame son directeur en riant. Tous les visionnaires deviennent des parias en quelque sorte, ils dérogent aux traditions.» Contemporain, certes, mais en rupture avec le passé, oui et non. «Cette notion est très ambiguë. On ne renie pas le passé, on s'appuie dessus. Toute révolution sous-entend une rupture avec le passé, mais c'est toujours une révolution.»

Toute cette philosophie se traduit évidemment sur le plan technique. Une des particularités extrêmement importantes, nous dit Chirpaz, est celle de la refonte du programme pédagogique. En le dépourillant de tous les particularismes qui encombrèrent l'essentiel de la danse, on propose une vision biomécanique du mouvement, soit une efficacité du mouvement. Ainsi, un entrechat ne doit plus servir uniquement à être joli et à bouger les jambes sous un tutu, mais à créer une dynamique.

Le cursus complet offert aux garçons et filles commence dès la sixième année et se termine en principe à la troisième année du cégep. Fait à noter, l'école ouvre ses

portes systématiquement pour des auditions à l'année longue. Une fois l'élève admis, il est soumis à un programme intensif de trois à cinq heures par jour, les horaires étant aménagés avec les partenaires académiques: l'école Saint-Joseph, le pensionnat du Saint-Nom-de-Marie et le Cégep du Vieux Montréal.

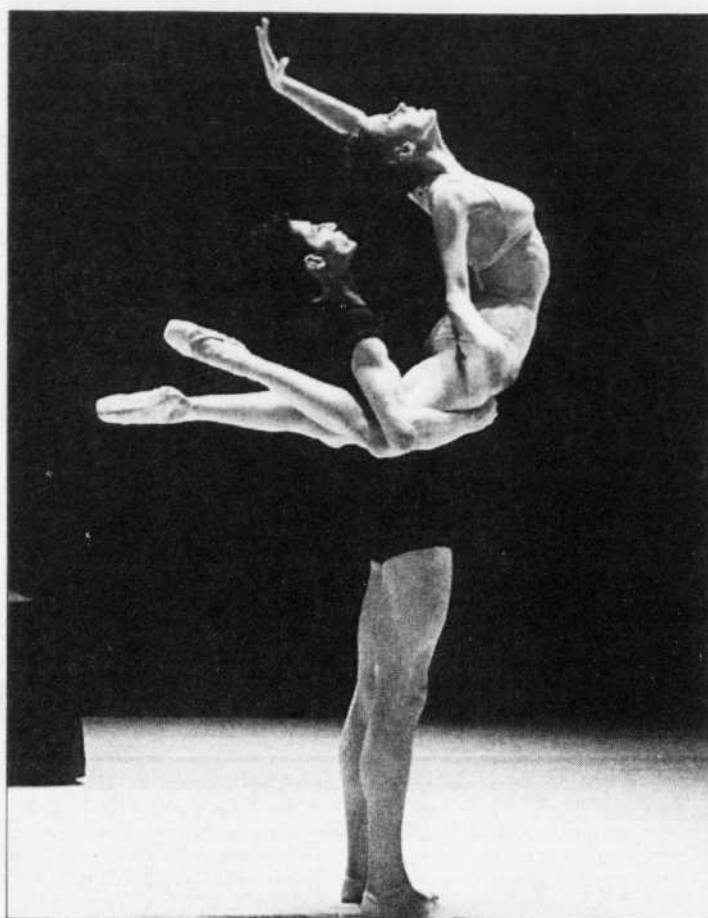
«Ça aussi, c'est une rupture avec l'histoire même de l'enseignement de la danse. Il fut un temps où c'était la danse ou les études. Nous avons fait le choix de la danse ET des études.» Très tôt, l'élève doit s'habituer à un rythme de travail extrêmement soutenu et arriver à le gérer. «Les enfants qui entrent ici n'ont plus des comportements d'enfant, sans les dénaturer pour autant. Ils sont pétris de passion, et c'est pour ça qu'ils y arrivent», dit-il.

Grands bouleversements

Depuis l'arrivée de son nouveau directeur en avril 1997, l'école a non seulement perdu la moitié de ses élèves, une centaine au total, mais également la moitié de son effectif. «J'ai découvert pourquoi on m'avait fait venir, explique Chirpaz, originaire de Paris. Le Conseil d'administration a pris conscience de l'urgence de réformer l'établissement et m'en a donné le mandat.» La disparition de sa fondatrice en 1996 avait laissé une vacance mal vécue à la direction.

Ainsi, pendant quatre ans, il a fallu réaligner complètement l'école sur des principes de base solides en donnant l'heure juste aux élèves et aux familles sur les réalités du métier et sur les débouchés. «Il n'y a eu aucun renvoi, mais beaucoup d'élèves ont choisi de s'orienter dans une voie de loisirs. Ils entendaient enfin, d'une voix claire, ce que ça comprenait de devenir danseur professionnel», dit-il.

Aujourd'hui, le seul objectif de l'école est celui de coller à la réalité du marché. «On n'y était plus du tout, raconte Chirpaz. Les Grands Ballets canadiens n'engageaient plus aucun de nos danseurs, alors qu'ils sont juste au-dessus de notre tête.» Pourquoi? Parce que, selon



SOURCE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE

Isabelle et Guillaume, deux étudiants de l'École supérieure de danse.

lui, les danseurs ne correspondaient plus aux besoins. Or les Grands Ballets canadiens sont un bon baromètre pour savoir quel genre de danseurs on engage dans le monde, à savoir des danseurs

polyvalents, contemporains, en perpétuel apprentissage.

Projet d'agrandissement

Avec son projet d'agrandissement, qui s'élève à près de 16 mil-

lions de dollars, Didier Chirpaz compte maintenant grossir les rangs de ses élèves à 140. «C'est un phénomène bien connu, dit-il. Lorsqu'on change les moyens et l'image, il y a un engouement.» Sur maquette, le projet paraît alléchant: nouveau studio modulable, augmentation du nombre de toilettes et de douches, salle de musculation et spa, bibliothèque plus grande et un atelier vidéo pour l'enseignement. Sans parler de la cafétéria plus éclairée et de la construction de 18 chambres pouvant héberger des élèves de l'extérieur. «C'est indispensable pour être une école réellement québécoise et non pas une école montréalaise», constate Chirpaz. Les architectes ont prévu de doubler la superficie actuelle de l'école en surélevant le toit et en réaménageant le stationnement adjacent. «On va passer d'un ancien garage à voitures à une véritable école supérieure de dimension internationale.»

Après quatre ans de réforme fondamentale, l'École supérieure de danse du Québec constate d'ores et déjà l'efficacité de ses changements. Aussi commence-t-elle à voir ses diplômés embauchés dans les plus grandes compagnies internationales comme chez Bèjart Ballet de Lausanne, ainsi qu'aux Grands Ballets Canadiens qui viennent d'engager tout récemment deux danseurs, à la grande joie du directeur. «Pour l'instant, conclut-il, nous sommes un diamant non taillé, brut. Notre rayonnement n'est pas suffisamment fort, notre réputation pas suffisamment affirmée. Il nous faut un symbole, un signal. Et ça, l'agrandissement saura le faire.»

Collège STANISLAS

780, boul. Dollard
à Outremont
(514) 273-9521



www.stanislas.qc.ca



depuis 1938

De la pré-maternelle
jusqu'aux portes des universités

Membre du réseau international
des écoles françaises

Journée portes ouvertes
le vendredi 9 novembre 2001, de 9h. à 19h.

Présent au salon Éducation, Formation, Emploi
du 11 au 14 octobre 2001,
Place Bonaventure, kiosque 814.

SAVOIR ÊTRE DIFFÉRENT



NOTRE-DAME

Le Collège Notre-dame vous invite à ses journées PORTES OUVERTES. En compagnie de votre enfant, vous pourrez échanger avec le personnel et les élèves.

Pour réserver votre place aux examens d'admission ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec notre service d'information au numéro suivant :
(514) 739-1739



Cours complet pour les filles et les garçons de 1^{re} à 5^e secondaire

PORTES OUVERTES

Jeu. 11 octobre 2001

de 14h à 18h

Dimanche 14 octobre 2001

de 10h à 16h

www.collegenotre-dame.qc.ca



COLLÈGE FRANÇAIS

Le collège privé québécois d'influence française

INSTITUTION PRIVÉE MIXTE

Préscolaire • Primaire • Secondaire • Collégial • Transport • Pensionnat

Un gage de réussite pour vos enfants



Au Collège Français, vos enfants reçoivent un enseignement privé de qualité dans un milieu de vie stimulant.

PRÉSCOLAIRE

- Temps plein dès l'âge de 4 ans
- Classe bilingue (4 ans)
- Initiation à l'anglais et à l'informatique

PRIMAIRE

- Profils régulier et accéléré
- Anglais dès la 1^{re} année
- Bain linguistique anglais en 6^e

SECONDAIRE

- Un pavillon réservé aux étudiants du sec. 1 (Montréal)
- Un choix de plusieurs profils :

Régulier	Enrichi
Linguistique	Scientifique
Artistique	Sportif

COLLÉGIAL

- 4 programmes d'études : Sciences de la Nature, Sciences Humaines, Arts & Lettres et Ballet Classique (Formation en ballet classique offert par le Ballet Divertimento)

SERVICE DE PENSIONNAT

- Offert à Longueuil (primaire).

Pour informations :

MONTREAL :
Secondaire et collégial
(514) 495-2581
RIVE-SUD :
Secondaire
(450) 679-0770
Primaire
(450) 670-7391
Site Internet :
www.collegefrancais.ca